Nations Unies
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DIX-HUITIÈME SESSION
Documents officiels

1282e SÉANCE PLÉNIÈRE

Lundi 16 décembre 1963, à 15 h 30

NEW YORK

SOMMAIRE

Page

Point 86 de l'ordre du jour:
Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (fin) 1

Président: M. Carlos SOSA RODRIGUEZ (Venezuela).

POINT 86 DE L'ORDRE DU JOUR

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (fin)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Cet après-midi l'Assemblée générale souhaite la bienvenue aux Etats de Zanzibar et du Kenya nouvellement admis comme Membres de l'Organisation des Nations Unies. Il y a quelques instants nous avons pris part à une cérémonie au cours de laquelle ont été hissés les drapeaux de ces deux pays. En tant que Président de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur d'exprimer aux représentants de Zanzibar et du Kenya la cordiale bienvenue de notre assemblée et, ce faisant, c'est aux gouvernements et aux peuples de ces deux nouveaux Membres de la communauté internationale que nous nous adressons. Nous leur souhaitons succès et prospérité dans leur vie nationale. Je serai fier, quant à moi, d'avoir présidé la dix-huitième session, au cours de laquelle Zanzibar et le Kenya ont été admis comme Etats Membres de notre organisation.

2. Sir Patrick DEAN (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Comme le Président nous l'a rappelé, un grand nombre d'entre nous viennent d'avoir le plaisir de participer avec lui à la cérémonie au cours de laquelle ont été hissés les drapeaux des deux nouveaux Membres de notre organisation, Zanzibar et le Kenya. Qu'il me soit permis de dire que si la température extérieure était peut-être un peu froide, l'atmosphère ne l'était pas.

3. Nous partageons la fierté qu'ont dû ressentir les représentants de ces deux pays en voyant leurs drapeaux flotter en face de ce bâtiment de l'Assemblée générale, à côté de ceux des 111 autres nations indépendantes représentées ici. L'admission de ces deux pays à l'Organisation augmente non seulement le prestige de Zanzibar et du Kenya: elle accroît aussi celui de toute notre famille de nations.

4. Nous voici maintenant réunis pour exprimer notre joie des événements dont le point culminant a été la cérémonie qui s'est déroulée il y a quelques instants.

5. Ce fut pour ma délégation un grand privilège et un grand plaisir que d'être le coauteur, avec les pays du Commonwealth et de nombreux autres Membres de l'Organisation des Nations Unies, des résolutions qui ont recommandé à l'Assemblée générale d'admettre Zanzibar et le Kenya au sein de l'Organisation des Nations Unies.

6. Ma délégation a présenté leurs demandes d'admission ce matin au Conseil de sécurité, et tous les membres de cet organe ont été unanimes à reconnaître que Zanzibar et le Kenya étaient pleinement qualifiés pour faire partie de notre organisation.

7. Je ne reviendrai donc pas sur les motifs qui ont amené le Conseil de sécurité à recommander, et l'Assemblée à accepter, l'un et l'autre à l'unanimité, que Zanzibar et le Kenya soient considérés comme possédant, dans leur plénitude, les institutions et les moyens propres à assurer leur indépendance et à leur permettre d'assurer entièrement et activement leur rôle au sein des Nations Unies.

8. Je voudrais maintenant présenter une ou deux brèves observations — brèves non parce que nos sentiments sont faibles, mais parce que nous respectons tous ceux qui souhaitent prendre la parole, et notamment les ministres de Zanzibar et du Kenya que nous nous réjouissons tous d'entendre prochainement.

9. Qu'il me soit tout d'abord permis de dire quelques mots au sujet de Zanzibar. En parlant d'indépendance pour ce pays, je tiens à rappeler à l'Assemblée que Zanzibar n'a jamais été une colonie. Les rapports de mon pays et de Zanzibar ont commencé au début du XIXème siècle et se sont confirmés en 1890 lorsque Zanzibar a été placé officiellement sous la protection britannique. Cette situation a persisté jusqu'au 10 décembre 1963, date à laquelle la pleine souveraineté a été rendue au Gouvernement de Zanzibar — j'emploie le mot "rendue" à bon escient car, pour reprendre les termes mêmes de M. Muhamed Shamte, premier ministre de Zanzibar, les envoyés de ce pays qui ont pris ce matin leur place à notre assemblée ne représentent pas "quelque création nationale moderne, mais l'un des plus anciens Etats du monde".

10. J'ai eu personnellement la chance de visiter Zanzibar et je puis affirmer que c'est un pays d'une grande beauté. Le capitaine du premier navire britannique qui y ait jeté l'ancre a écrit, à la fin du XVIème siècle:

> "Ce lieu, qui dispose d'un bon mouillage et qui possède une eau excellente et une grande abondance de poissons et de fruits,... est recommandé à

tous les vaisseaux qui navigueront désormais dans les parages."

Je peux très humblement faire mienne cette conclusion.

11. Les dons de la nature et l'histoire très célèbre de Zanzibar sous une ancienne dynastie arabe nous assurent que ce pays aura un avenir remarquable. Si nous en jugeons par la sagesse et par la tolérance dont les diverses communautés et les divers partis politiques de ce pays ont fait preuve au cours des derniers mois, et par l'enthousiasme avec lequel ils ont participé aux dernières élections, nous pouvons certainement nous attendre que Zanzibar soit un modèle pour nous tous par le jeu de ses méthodes véritablement démocratiques.

12. J'en viens maintenant au Kenya. L'indépendance du Kenya a amené au sein de notre communauté de nations souveraines l'un des Etats les plus considérables, les mieux dotés et les plus importants de l'Afrique orientale. L'histoire des responsabilités de mon gouvernement au Kenya a été relativement brève, moins de la vie d'un homme. Bien des choses ont été accomplies en ce peu d'années comme peuvent le témoigner ceux qui, comme moi-même, ont eu la chance de visiter le Kenya et sa florissante capitale, Nairobi. Les progrès ont été particulièrement rapides depuis 1959, pendant la période consacrée à une préparation intensive à l'indépendance comprenant une évolution constitutionnelle progressive et la formation de personnel local destiné à occuper les postes importants. La tâche consistant à fondre les différentes races n'a pas été facile, mais, fort heureusement, les dirigeants du Kenya ont clairement compris que l'unité était indispensable. Comme le dit le rapport de la Conférence constitutionnelle du Kenya, qui a eu lieu à Londres en 1962:

"Notre objectif est une nation kényenne unie, capable de progrès économique et social dans le monde moderne, un Kenya dans lequel les hommes et les femmes aient confiance dans le caractère sacré des droits et des libertés individuelles, et dans la sauvegarde légitime des intérêts des minorités [1]."

C'est un grand honneur pour toutes les personnes qui ont participé à la Conférence de 1962 que l'objectif de cette réunion ait été atteint, permettant au Kenya d'accéder à l'indépendance et de devenir Membre de notre organisation, avec une Constitution qui souligne tant l'importance d'un gouvernement central efficace que la nécessité de sauvegarder légitimement les droits des minorités, des individus et des tribus.

13. On a jeté les bases d'une indépendance fructueuse, et c'est maintenant au peuple du Kenya qu'il appartient d'en édifier les superstructures. Ainsi que l'a dit S. A. R. le duc d'Edimbourg, lorsqu'il a parlé le 13 décembre 1963 des tâches exaltantes auxquelles le Kenya, désormais indépendant, aurait à faire face:

"En tant que nation unitaire, vous pouvez prouver au monde qu'il est possible à des hommes de races et de croyances diverses de vivre ensemble dans un même pays, dans la paix et l'harmonie."

Qu'il me soit permis, en terminant, de citer la traduction de l'hymne national du Kenya:

O Dieu de toute la création,
Bénis notre terre et notre nation.
Que la justice soit notre bouclier et notre défense;
Puissions nous vivre dans l'unité,
La paix et la liberté.

14. Ces paroles résument les aspirations du Kenya et, je prends la liberté de le dire, celles de Zanzibar également. Elles expriment de façon extrêmement claire les idéaux pour lesquels luttent tous les Membres des Nations Unies. Nous pouvons donc tous nous unir, sans réserve, j'en suis certain, pour souhaiter à Zanzibar et au Kenya la réalisation de leurs aspirations et pour les accueillir en tant que collègues dans l'effort commun que nous accomplissons pour atteindre ces idéaux dans l'ensemble du monde.

15. M. QUAISON-SACKEY (Ghana) [traduit de l'anglais]: Au nom du groupe africain, c'est-à-dire de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), du Congo (Léopoldville), de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Libéria, de la Libye, de Madagascar, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, de la Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, du Rwanda, du Sénégal, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, du Tanganyika, du Tchad, du Togo et de la Tunisie — et en tant que président de ce groupe —, je voudrais féliciter les peuples et les gouvernements de Zanzibar et du Kenya et souhaiter la bienvenue au sein des Nations Unies à la délégation zanzibarite, dirigée par M. Muhamed Shamte, premier ministre, et à la délégation kényenne, dirigée par M. Oginga Odinga.

16. L'apparition d'une nouvelle nation doit être une occasion de satisfaction et de réjouissances. Mais, aujourd'hui, nous avons une double raison de nous réjouir puisque nous accueillons non pas un mais deux nouveaux Etats africains au Siège de l'Organisation des Nations Unies: le Kenya et Zanzibar. Cela porte au total à 34 le nombre des Etats africains. Nous nous réjouissons aussi de constater que les noms des Etats africains vont maintenant parcourir pour ainsi dire toute la gamme, allant de A à Z, et nous espérons que cela est de bon augure pour le jour où tout le continent africain, de l'Algérie à Zanzibar, sera libre et maître incontesté de son destin, l'ombre de la tyrannie ayant tout aussi complètement disparu de notre continent que si elle n'avait jamais existé.

17. Le Zanzibar, "l'île du girofle", a un nom ancien et historique dont l'antiquité est presque égale à celui de l'Ethiopie. Aujourd'hui, Zanzibar a pris place dans nos rangs.

18. L'histoire du Kenya a été chargée de tant de difficultés et d'épreuves que si nous voulions entrer dans le détail, nous y passerions toute la soirée. Tout ce qui est arrivé au Kenya appartient maintenant à l'histoire. La période la plus tristement critique a duré de 1952 à 1960, au total sept ans et trois mois.

[1] Report of the Kenya Constitutional Conference, 1962, Londres, H.M. Stationery Office, Comnd. 1700, appendix II.

Ce furent sept terribles années dont on ne connaît pas encore tout le détail. Il s'inscrit dans des centaines de tragédies personnelles. Que dis-je des centaines? Des milliers, plusieurs milliers. Mais, si l'on entre dans le domaine des statistiques on oublie, on cesse de comprendre. Une institutrice dont le mari a disparu après avoir été arrêté et enlevé de son village pour n'avoir commis aucun autre crime au monde que de se dresser contre le colonialisme — une femme instruite qui a étudié et persévéré afin d'aider son peuple et sa famille — en a été réduite à marcher dans les rues vêtue seulement d'une couverture en haillons. C'était là une femme fière et cependant réduite à la dernière extrémité. Comment les statistiques pourraient-elles refléter un millier, 10 milliers de cas de ce genre? Tout cela aussi, il faut s'en souvenir, appartient à l'héritage colonial.

19. Le Kenya a été l'un des premiers pays africains dont l'indépendance a été conquise non sans effusion de sang. La lutte du Kenya a été longue, pénible et chargée de souffrances. C'est pourquoi l'indépendance de ce pays méritera toujours le plus grand respect de la part des autres nations. La pensée se tourne tout naturellement vers la longue lutte du peuple algérien qui a également combattu dans les terribles conditions que nous connaissons tous pour conquérir les droits qu'il tient de Dieu. Malheureusement, le Kenya n'a pas été le seul à suivre ce calvaire: d'autres pays africains l'ont suivi également.

20. Le Premier Ministre du Kenya, M. Jomo Kenyatta, porte un nom hautement respecté dans toute l'Afrique et dans le monde entier. Comme le Président de mon pays, Osagyefo Nkrumah, comme M. Bourguiba de Tunisie, comme M. Ben Bella d'Algérie, comme le regretté Patrice Lumumba du Congo (Léopoldville), comme M. Azikiwe de la Nigéria, comme l'Empereur d'Ethiopie, comme M. Obote d'Ouganda, comme tous les autres dirigeants africains, M. Kenyatta est un homme dont la foi en ses aspirations a été mise à l'épreuve. La sympathie et l'identité de vues qui existent entre le Kenya et les autres pays africains deviennent évidentes si nous prenons la liberté de rappeler les mots que M. Kenyatta lui-même avait prononcés il y a de nombreuses années:

"La lutte de l'Afrique s'inspire de deux mots clefs: liberté et unité."

21. Il n'est pas dans la nature de l'Afrique de conserver de la rancune. L'Afrique cherche à souligner les aspects positifs et constructifs, à trouver le moyen de créer des conditions stables dans lesquelles la société puisse librement s'épanouir.

22. Aujourd'hui, alors que nous accueillons dans nos rangs le Kenya et Zanzibar, nous ne pouvons oublier l'œuvre admirable qu'a accomplie le Comité spécial sous la direction de M. Coulibaly du Mali. Puisse cette œuvre se poursuivre. Puisse toute l'Afrique être libre et unie!

23. L'ère de la dépendance du Kenya et de Zanzibar est révolue. Nous voyons poindre le jour où s'instaureront des relations entre ces pays et les Nations Unies. Puissent ces relations être fructueuses et mutuellement profitables! Au nom du groupe africain, dont je suis actuellement le Président, j'ai l'honneur de saluer l'indépendance du Kenya et de Zanzibar. Puissent ces pays connaître une longue prospérité! Puissent les peuples et les gouvernements du Kenya et de Zanzibar connaître la santé, la prospérité et le bonheur! L'Afrique tout entière les salue.

24. M. BENHIMA (Maroc): Ce matin même, ma délégation a eu l'honneur de présenter, avec les délégations du Ghana et du Royaume-Uni, devant le Conseil de sécurité, deux résolutions tendant à l'admission, comme Membres de l'Organisation des Nations Unies, de Zanzibar [2] et du Kenya [3]. L'accueil unanime qui a été fait, au Conseil de sécurité, à ces résolutions et la même unanimité avec laquelle l'Assemblée a donné suite aux recommandations du Conseil traduisent la joie avec laquelle la communauté internationale tout entière salue l'accession de ces deux pays à l'indépendance et leur admission à l'Organisation des Nations Unies.

25. Notre organisation a eu, hélas! souvent à s'intéresser au destin de ces deux pays et, parfois, elle l'a fait dans les circonstances les plus douloureuses et les plus dramatiques. Ceux qui soulevaient à l'époque ces problèmes n'avaient pas toujours été compris ou suivis. Si, aujourd'hui, ils expriment leur joie, ils le font uniquement avec la profonde satisfaction d'avoir eu intellectuellement raison.

26. La lutte de ces pays mérite cependant un rappel. Pendant les 70 ans d'administration britannique, Zanzibar a connu plusieurs crises qui ont amené avec elles le cortège habituel d'emprisonnement et d'exil et, bien que l'île ait toujours eu un statut qui préservait ses structures originales et particulières, le combat pour l'obtention des libertés les plus élémentaires d'abord, et pour l'amélioration du statut ensuite, a associé Zanzibar à la lutte générale que d'autres pays d'Afrique ou d'Asie menaient encore dans la même souffrance et dans la même espérance. C'est l'Afrique tout entière, en particulier, qui se réjouit de la fin de ce combat et de la présence de Zanzibar au sein de la communauté indépendante africaine comme au sein de l'Organisation universelle.

27. Des liens particuliers ont toujours existé entre Zanzibar et le Maroc. Ils sont à la fois d'ordre spirituel, culturel et ethnique. Des rapports de commerce ont également existé de longue date; le Maroc est, en effet, après quelques pays d'Asie, l'un des principaux acheteurs de la production de girofle, de poivre et de noix de coco de Zanzibar. Après 1957, quand le nouveau régime de Zanzibar est devenu un peu plus libéral et quand les chefs de l'organisation nationaliste ont eu plus de liberté de mouvements, mon pays a reçu la visite de certains d'entre eux auxquels le peuple et le gouvernement marocains avaient exprimé et manifesté toute leur solidarité. Je suis heureux d'en retrouver aujourd'hui quelques-uns au sein de la délégation de Zanzibar, venus représenter le peuple de Zanzibar à l'Assemblée.

28. Je voudrais donc, au nom du Maroc, adresser à cette délégation et, à travers elle, au Gouverne-

---

[2] Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-huitième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1963, document S/5486.

[3] Ibid., document S/5487.

ment de Zanzibar et à son peuple nos félicitations les plus chaleureuses et leur donner l'assurance que mon pays est désireux de resserrer les liens entre nos deux peuples, dans le même esprit de solidarité fraternelle qui a animé notre lutte commune et dans l'esprit de coopération qui doit exister entre les Membres de notre organisation.

29. Un autre peuple de l'Afrique orientale a accédé à l'indépendance le 12 décembre 1963. Le peuple du Kenya a peut-être été l'un de ceux de l'Afrique dont le combat a été, à un certain moment, le plus douloureux et aussi le plus insuffisamment connu. Les formes de répression et les représailles qu'il a eu à subir ont, en quelque sorte, façonné son courage et donné à Jomo Kenyatta l'occasion de déployer toutes ses qualités de combattant et d'homme politique. Les observateurs les plus optimistes croyaient cette lutte sans lendemain, mais la personnalité du grand chef du Kenya a su donner un visage et un nom à cette cause et lui a rendu toutes ses dimensions de bravoure et de dignité. Depuis sa libération, il a su aussi, avec beaucoup de sagesse, suivre un itinéraire politique qui a épargné à son peuple les souffrances d'une lutte armée qui avait déjà fait beaucoup de victimes.

30. Le Maroc a été solidaire du Kenya, quelle que fût la forme de son combat, et cette solidarité s'est manifestée au moment même où le peuple marocain luttait encore pour son indépendance et traversait les étapes les plus dures sur la voie de sa libération. Notre indépendance nous a permis d'accentuer toutes les manifestations de cette solidarité, et des liens personnels très solides ont été noués entre les dirigeants du Kenya et ceux du Maroc.

31. En saluant aujourd'hui la présence de la délégation du Kenya pour l'admission de son pays à notre organisation, je voudrais renouveler à ses membres dont je sais que l'un d'entre eux avait fait à mon pays l'honneur de le considérer, pendant toute la lutte du Kenya, comme sa seconde patrie, toutes nos félicitations et leur demander de bien vouloir assurer le gouvernement et le peuple du Kenya de notre joie et de notre détermination de resserrer encore davantage les liens qui nous unissent.

32. Dans sa lutte pour achever son indépendance et assurer son unité, l'Afrique, qui saigne encore dans d'autres territoires du continent, a le droit de considérer l'indépendance de Zanzibar et du Kenya et leur admission à l'Organisation des Nations Unies comme sa propre victoire. Elle l'a obtenue autant au prix de l'emprisonnement et de la répression qu'à travers les voies, certes moins difficiles mais plus pacifiques, de la négociation. Les peuples africains qui n'ont ni le temps, ni des élites à sacrifier encore, se réjouissent plus que tous les autres d'atteindre de tels objectifs par le processus du dialogue et de la compréhension. L'exemple des pays que nous accueillons aujourd'hui nous renforce dans cette conviction. Il devrait aussi emporter la conviction de ceux qui s'accrochent à des procédés révolus et qui maintiennent d'autres peuples africains sous une domination qui n'a plus besoin d'être condamnée et que tous s'accordent à donner comme définitivement perdante.

33. Le Royaume-Uni, j'en suis sûr, partage aujourd'hui cette joie avec l'Afrique. Puisse l'exemple de son attitude constituer la preuve que l'empire de l'amitié peut être plus vaste et plus solide que celui de la force et que les liens que les diplomates peuvent établir dans l'égalité et l'amitié sont plus viables que ceux que la seule marine ou les trusts peuvent établir.

34. Au Kenya comme à Zanzibar, la solidité de la nation est assurée dans la diversité des ethnies, des religions et des couleurs. L'unité qui les a conduits aujourd'hui à l'indépendance sera certainement celle-là même qui devra les conduire demain à la prospérité, et l'exemple d'équilibre et d'harmonie qu'ils pourront nous donner, l'Afrique souhaitera le suivre pour atteindre sa propre unité.

35. La contribution que le continent africain espère pouvoir apporter à la communauté internationale ne sera méritoire que si elle s'effectue dans la paix et la concorde. Mais l'Afrique pourra, avec l'apport de ces deux nouveaux pays africains, avoir chaque jour plus de certitude de travailler davantage pour elle si elle travaille autant pour la communauté internationale.

36. M. CHAKRAVARTY (Inde) [traduit de l'anglais]: Nous vivons un moment historique. Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour accueillir en qualité de nouveaux membres de cette assemblée, les Etats libres et indépendants de Zanzibar et du Kenya. La lutte contre le colonialisme en Asie et en Afrique conservera toujours une place importante dans les annales de l'humanité. Nous sommes tous très heureux de constater que deux nouveaux Etats indépendants d'Afrique ont vu le jour. Le peuple africain a franchi deux obstacles de plus vers son objectif ultime qui est de libérer toute l'Afrique.

37. En tant que représentant de l'Inde, et également en tant que président pour ce mois du Groupe du Commonwealth, j'ai l'honneur et le privilège, au nom de l'Inde, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de Ceylan, de la Malaisie, du Sierra Leone, de la Jamaïque, de la Trinité et Tobago de souhaiter la bienvenue la plus cordiale aux deux membres frères du Commonwealth qui ont aujourd'hui pris la place qui leur revient dans la communauté des nations. Jusqu'en 1947, le Commonwealth a été une association exclusive de peuples d'origine européenne. Avec la naissance, cette année-là, de deux Etats indépendants, l'Inde et le Pakistan, le Commonwealth a changé de caractère et a compté pour la première fois parmi ses membres des peuples de race, de religion et de couleur différentes. Le processus de libération s'est poursuivi depuis et, avec l'addition d'autres Etats d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes, le Commonwealth est aujourd'hui très différent de ce qu'il était il y a 16 ans.

38. La naissance à la liberté de Zanzibar et du Kenya est une autre étape significative dans notre lutte contre le régime colonial. C'est la première fois qu'un territoire colonial britannique qui comprend une population pluriraciale parvient à l'indépendance. C'est la première fois dans l'histoire coloniale britannique que l'on assiste à la création d'un gou-

vernement démocratique dans un pays où le règne de la majorité est établi, et où l'on garantit pleinement un traitement équitable pour toutes les minorités raciales. Le Kenya peut servir d'exemple à d'autres territoires coloniaux qui connaissent des problèmes analogues. La sagesse du Gouvernement britannique, jointe aux hautes qualités politiques des dirigeants du Kenya, a réussi à arrêter les forces de division et à susciter un sentiment de nationalité commune. L'indépendance du Kenya revêt donc une signification toute particulière de ce point de vue.

39. La population de Zanzibar, "l'île des épices" fameuse dans le monde entier, île de charme tropical et de beauté, a, après quelque 80 ans de domination étrangère, reconquis son indépendance. Nous nous réjouissons de cette libération. Nous avons la chance d'avoir aujourd'hui parmi nous M. Muhamed Shamte, premier ministre de Zanzibar, et le cheik Ali Muhsin, ministre des affaires étrangères de ce pays. Nous leur souhaitons une chaleureuse bienvenue. L'un et l'autre sont bien connus d'un grand nombre de délégations et notamment des membres du Comité des Vingt-Quatre qui ont eu le privilège de se rendre l'an dernier à Dar es-Salam et d'avoir des entretiens avec eux.

40. Depuis les temps les plus reculés, des liens d'amitié ont uni les peuples de Zanzibar et de l'Inde. Un commerce florissant s'est établi entre les deux pays depuis l'origine des temps et nous avons confiance que ces liens d'amitié et de coopération se trouveront encore renforcés pendant les jours à venir. L'Inde a envoyé une délégation spéciale pour participer aux célébrations de l'indépendance, et le président de notre pays a adressé à cette occasion un message de félicitations et de bons vœux à sa Majesté le sultan.

41. Il me suffira maintenant de dire que ma délégation, tout comme les délégations des autres pays du Commonwealth au nom desquels je prends la parole, est heureuse à l'idée de travailler en étroite collaboration avec la délégation de Zanzibar aux Nations Unies vers notre objectif commun qui est de servir les intérêts de l'humanité et de la paix.

42. Nous sommes liés au Kenya non seulement du fait de notre association historique mais également grâce aux contacts que nous entretenons actuellement avec sa population et ses dirigeants. C'est donc avec une joie et une satisfaction profondes que nous saluons les huit millions et demi de Kényens libres et leur chef courageux Jomo Kenyatta.

43. Le monde ne connaît que trop la longue lutte de M. Kenyatta contre des forces de loin supérieures. Dans le combat qu'il a mené pour la liberté, le Kenya a rencontré de nombreuses épreuves et son chef dynamique et héroïque a langui en prison ou ou en détention pendant près de 10 ans. En Inde, nous avons suivi cette lutte avec beaucoup d'intérêt et nous nous sommes efforcés de donner aux combattants de la liberté toute l'aide possible. C'est donc pour nous une grande joie que de voir une fois encore l'histoire se répéter — le prisonnier d'hier devenir le Premier Ministre d'aujourd'hui. C'est une coïncidence intéressante que, lorsque M. Kenyatta était détenu, l'un des livres qu'il demandait était le Bhagawad Gita traduit en anglais par M. Tilak, l'un des chefs éminents du nationalisme indien. M. Tilak avait traduit ce livre dans la prison de Mandalay, en Birmanie, où il avait été relégué par le Gouvernement britannique en 1908.

44. Ainsi que je l'ai déjà dit, l'indépendance du Kenya présente une importance toute particulière non seulement pour l'Afrique mais aussi pour le monde entier. Les habitants et les dirigeants de ce pays se sont embarqués dans une aventure à la fois passionnante et hardie: la création d'une société véritablement multiraciale — ou, faut-il dire, en reprenant les termes de M. Tom Mboya, une société non raciale. La détermination de M. Kenyatta d'assurer un traitement égal aux citoyens d'origine européenne et asiatique est un autre exemple de sa sagacité et de sa largeur de vue. Il souhaite oublier le passé et n'envisager que l'avenir.

45. Sa tâche ne sera pas facile et il aura besoin de la coopération et de l'appui actif de tous les hommes de bonne volonté. Je ne saurais mieux faire que de citer un extrait du message que le Premier Ministre de mon pays a adressé au Premier Ministre du Kenya le jour de l'indépendance: "Nous vous souhaitons plein succès dans vos efforts tendant à créer un Kenya fort et pluriracial et dans votre objectif qui est d'assurer le progrès économique et le développement des personnes de toutes races."

46. Avant de conclure, je veux souhaiter la bienvenue la plus chaleureuse et la plus sincère à M. Odinga, ministre de l'intérieur du Kenya, et aux membres de sa délégation. Sous la direction sage et éclairée de ses chefs, le Kenya est assuré d'apporter une importante contribution aux délibérations des Nations Unies.

47. M. KIRONDE (Ouganda) [traduit de l'anglais]: L'admission du Kenya au sein de la communauté des nations marque le début d'une ère nouvelle dans les annales de la lutte africaine contre le colonialisme. Aujourd'hui, le Kenya prend officiellement place aux côtés de l'Algérie, sur le noble piédestal consacré aux héros de l'Afrique coloniale.

48. Comme en Algérie, la lutte au Kenya a été un conflit caractérisé entre l'application de la politique de colonisation établie par les puissances impériales à la Conférence de Berlin en 1885, et la détermination des habitants autochtones de se libérer du joug du colonialisme et de diriger leurs propres affaires.

49. La lutte des habitants autochtones de l'Algérie et du Kenya présente les mêmes caractéristiques que la lutte des peuples de l'Afrique du Sud, d'Angola, de Mozambique et de Rhodésie du Nord et du Sud. Dans tous ces pays, la coexistence et l'interaction des éléments du colonialisme et de l'établissement ont abouti à la création d'une situation sui generis. Le phénomène de l'"établissement" n'est pas un nouvel élément de l'histoire du colonialisme, mais ce n'est qu'au cours des dernières années que les experts sont parvenus à diagnostiquer et à isoler cette forme particulière de maladie qui affecte les peuples coloniaux. Comme en Algérie, les remèdes qui s'étaient révélés efficaces ailleurs n'ont donné aucun résultat satisfaisant. Il s'agissait en fait d'une

situation désespérée et seules des mesures désespérées pouvaient être efficaces. Pour trouver le remède spécifique, il a fallu orienter les recherches dans des directions nouvelles et peu familières, et les résultats, tant en Algérie qu'au Kenya, ont été à la fois regrettables et efficaces. Dans les deux cas, la lutte a été longue et pénible, et beaucoup d'hommes ont perdu la vie. Le passé ne peut être oublié car il n'appartient pas seulement au Kenya: il constitue un épisode important de l'histoire mondiale. Il est cependant très encourageant de constater que le Gouvernement du Kenya est déterminé à pardonner et à tourner la page.

50. M. Kenyatta a déjà déclaré et prouvé par la pratique l'intention proclamée de son gouvernement d'oublier le passé et de créer une atmosphère politique dans laquelle blancs et noirs vivent dans la paix et l'harmonie, et jouissent des mêmes droits politiques en tant que citoyens du Kenya.

51. Nous avons ainsi une situation où l'on retrouve le trait le plus caractéristique du monde d'aujourd'hui: l'existence de deux politiques diamétralement opposées sur le même continent. L'une est conforme aux principes du christianisme et à ceux de toutes les grandes religions mondiales qui sont fondées sur le concept de la fraternité humaine et de la dignité de l'être humain, et est parfaitement conforme à la Charte de notre organisation, alors que l'autre a la crainte pour principe directeur et doit, pour être appliquée, exploiter avec une habileté diabolique les haines, les craintes et les préjugés des citoyens.

52. Ainsi, aujourd'hui, deux voix dissonantes se font clairement entendre dans le monde. L'une vient de Pretoria; c'est la voix d'un homme blanc qui prêche l'apartheid et la discrimination raciale, la doctrine de la supériorité innée des blancs sur les noirs. L'autre vient de Nairobi; c'est la voix d'un homme noir et, qui plus est, celle d'une ancienne victime de l'arrogance raciale du colonialisme, et elle apporte la bonne nouvelle de l'égalité, de la justice et de l'équité pour tous, sans distinction de race, de croyance ou de couleur.

53. L'une résume la doctrine archaïque du racisme et de l'"établissement" et n'a pas sa place dans le monde moderne, et l'autre proclame l'esprit d'Addis-Abéba et illustre de façon concrète la magnanimité, la générosité et la bonté bien connues des peuples africains. Ainsi, l'indépendance du Kenya donne une force nouvelle à cet ancien et digne héritage de l'Afrique tant de fois éprouvé, et les membres de l'Organisation de l'unité africaine sont déterminés à traduire cet héritage en réalité concrète pour le bien de l'humanité, étant sûrs que, quoi qu'il arrive, et même si les blancs d'Afrique et d'ailleurs s'armaient pour leur suicide, les Africains et la multitude des non-blancs qui forment la vaste majorité de la race humaine sauront les écraser et conquérir la liberté et l'autodétermination.

54. Comme cela a été amplement démontré au Kenya et en Algérie, l'Africain ne perdra pas de temps à se venger ni à se moquer des tragiques erreurs de l'homme blanc. Ce qu'il veut, c'est un monde habitable où la caractéristique la plus importante d'une personne ne soit pas la couleur de sa peau et où la justice sociale et la paix internationale remplacent la violence et la guerre.

55. Le Kenya a devant lui un grand avenir et une magnifique occasion d'ouvrir la route à la libération de l'Afrique coloniale. La route de l'émancipation totale du continent africain monte en lacet tout le long du chemin. Les difficultés que présente la réalisation de ces buts et objectifs ne sont dépassés que par la ferme résolution des Etats indépendants d'Afrique auxquels se joignent maintenant avec joie les peuples industrieux du Kenya et de Zanzibar. Avec l'aide de Dieu, le jour viendra certainement où l'Afrique, du Cap au Caire et de Lagos à Mombasa sera libérée des chaînes du colonialisme, pour le bien de tous les peuples épris de liberté qui se sont consacrés à l'avènement de la coexistence pacifique dans une société qui respecte la dignité de l'homme sans distinction de couleur, de croyance ou d'idéologie.

56. M. MANG'ENYA (Tanganyika) [traduit de l'anglais]: Ce jour et ceux qui l'ont précédé sont extrêmement importants pour les peuples de Zanzibar et du Kenya. Les jours de l'accession à l'indépendance de ces deux pays ont été déclarés fériés dans la République du Tanganyika et le pays tout entier s'est félicité de l'"uhuru".

57. En cette heure mémorable où nous sommes les témoins enthousiastes de l'admission du Kenya et de Zanzibar à l'Assemblée des Nations Unies, la délégation tanganyikaise, réfléchissant aux événements historiques qui ont abouti à l'indépendance de ces deux Etats frères, éprouve la plus grande joie. Les mots ne sont pas assez forts pour traduire nos sentiments profonds de soulagement et de bonheur.

58. Il n'y a aucun doute que les peuples africains qui sont encore dominés par le colonialisme et les régimes des colons européens au Mozambique, en Angola, en Rhodésie du Sud, en Afrique du Sud, au Sud-Ouest africain et ailleurs trouveront une source nouvelle et profonde d'inspiration dans l'exemple du Kenya et de Zanzibar. Le Kenya a donné aux Nations Unies et au monde un exemple éclatant de la façon dont la liberté, la justice, la vérité et la dignité peuvent l'emporter sur l'oppression, l'humiliation et les fausses doctrines de haine et de bigoterie.

59. En cet heureux moment, la délégation tanganyikaise, les peuples d'Afrique et les peuples épris de liberté du monde entier s'unissent pour rendre un solennel hommage aux habitants et aux martyrs du Kenya qui ont combattu courageusement pour les grands idéaux de la Charte des Nations Unies. Nous devons saluer Jomo Kenyatta, ce chef illustre qui a su conduire son pays à l'indépendance, et nous devons aussi rendre hommage aux fils et aux filles du Kenya qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la cause de la liberté africaine.

60. Nous saluons également Zanzibar, autre Etat frère, qui est aussi notre voisin puisqu'il est situé à 20 milles seulement de la côte du Tanganyika. Les quatre Etats d'Afrique orientale — le Kenya, l'Ouganda, Zanzibar et le Tanganyika — sont liés par des liens indissolubles de fraternité qui ont été forgés par leur proximité géographique, l'expérience

historique, les affinités culturelles et surtout par des siècles de contacts humains et familiaux.

61. Après la première guerre mondiale, le Tanganyika a partagé la tutelle britannique avec les autres Etats jusqu'au jour de l'indépendance. Les liens naturels qui existaient entre les quatre Etats se sont donc poursuivis et de nouveaux liens, tels que ceux de l'East African Common Services Organization, qui comprend l'Université d'Afrique orientale, ont été établis. Le swahili, qui est la langue de communication la plus employée entre les habitants de l'Afrique orientale, continue à se développer et contribue à assurer des relations harmonieuses. Il n'est donc pas surprenant que d'importants préparatifs soient en cours en vue de couronner par une fédération politique complète l'unité profonde des peuples de l'Afrique orientale.

62. Tout ce que je viens de dire prouve amplement que le Kenya et Zanzibar sont des Etats dont l'histoire présente des analogies avec celle de nombreux Etats Membres de l'Organisation. Ce sont des Etats dont les gouvernements et les peuples ont entretenu des relations fraternelles et cordiales avec leurs voisins. Un Kenya libre et un Zanzibar libre peuvent maintenant répandre leurs admirables qualités dans le monde grâce à leur titre de Membre de l'Organisation des Nations Unies. Et c'est là pour nous tous en cette assemblée une cause de joie profonde.

63. En outre, le Tanganyika et les autres Etats indépendants d'Afrique sont particulièrement heureux et fiers de constater que les rangs des nations libres dans cette région de l'Afrique se trouvent renforcés. Les machinations du colonialisme et de l'impérialisme demeurent nombreuses dans la partie australe de l'Afrique, mais nous sommes persuadés que ces territoires eux-mêmes deviendront prochainement libres et indépendants et seront admis dans notre organisation. Nous attendons avec confiance la prochaine indépendance du Malawi, qu'on appelle pour l'instant Nyassaland, et de la Zambie, qui porte actuellement le nom de Rhodésie du Nord. L'indépendance de Zanzibar et du Kenya est manifestement pour les peuples des territoires africains qui se trouvent encore sous la domination étrangère une nouvelle source d'inspiration.

64. En terminant, je tiens, au nom du gouvernement et du peuple tanganyikais, à renouveler nos chaleureuses félicitations au peuple et au gouvernement du Kenya, dont la délégation est dirigée par M. Oginga Odinga, ainsi qu'au gouvernement et au peuple de Zanzibar, dont la délégation est dirigée par M. Muhamed Shamte. En cette très heureuse occasion, nous tenons à annoncer à ces deux pays que nous allons travailler ensemble pour la cause de tous les peuples du monde.

65. M. LEWANDOWSKI (Pologne) [traduit de l'anglais]: La cérémonie d'admission à l'Organisation d'Etats nouvellement libérés est devenue, depuis un certain temps, un événement annuel des sessions de l'Assemblée générale. Mais, contrairement à d'autres événements périodiques, elle n'a pas acquis et ne saurait jamais acquérir les traits caractéristiques d'une routine. En effet, l'admission de nouveaux Membres accroît la famille des nations qui ont à cœur les buts et principes de notre organisation, ajoutant à la vigueur des efforts qu'elle déploie au service de la paix et de la sécurité internationales. De plus, cette admission prouve de façon tangible que les mouvements de libération nationale exercent une pression irrésistible et que le processus de décolonisation porte chaque année de nouveaux fruits.

66. Cette fois-ci nous avons l'honneur — le privilège même, car nous ne parlons pas seulement au nom de la délégation polonaise mais aussi en celui des délégations des autres pays socialistes — d'accueillir parmi nous les représentants du Kenya et de Zanzibar. Les puissances coloniales n'octroient jamais l'indépendance par pure générosité. Sans la lutte — armée, politique ou autre — que les peuples coloniaux et dépendants ont menée eux-mêmes, sans la pression exercée par l'opinion mondiale, et, au premier chef, par notre organisation, plus d'un siège dans cette salle serait encore vide. Dans le monde d'aujourd'hui, eu égard au nouveau rapport des forces, le colonialisme est devenu un anachronisme complet et nous sommes convaincus que ceux qui cherchent encore désespérément à suspendre le cours de l'histoire devront tôt ou tard tenir compte des aspirations des peuples opprimés et des efforts qu'ils déploient pour se libérer du joug colonial.

67. Ainsi, la liberté du Kenya n'a pas été un cadeau. Ce pays a été libéré au prix d'une lutte inégale qui a entraîné des pertes immenses en vies humaines et exigé les plus grands sacrifices; il a été libéré grâce à l'appui, à la solidarité, à l'exemple et à l'encouragement des autres peuples africains. En venant se joindre à la grande famille des nations africaines libres, l'héroïque peuple du Kenya et le peuple de Zanzibar, connus pour leur culture et leur civilisation anciennes, renforceront l'unité africaine et accéléreront le processus d'élimination définitive des vestiges du système colonial discrédité. Et nous croyons que l'élimination, du territoire du Kenya, de l'appareil militaire imposé par les colonialistes dans cette partie du continent africain serait une nouvelle contribution à cette cause.

68. On a souvent parlé des "montagnes blanches" du Kenya comme d'un paradis. A vrai dire, cela pouvait être le cas pour les quelque milliers de colons blancs qui possédaient les terres les meilleures et les plus fertiles. Mais cette région n'était nullement un paradis pour la population autochtone, privée de ses biens, de son patrimoine. Nous ne pouvons que nous incliner devant la sagesse politique des dirigeants du Kenya qui, en oubliant les expériences passées, ont résolu de créer un pays où la race, la tribu, la couleur ou la croyance n'empêcheront personne de faire partie d'une société groupant les citoyens égaux et libres du Kenya.

69. Nous rendons hommage à l'homme qui a jeté les bases de l'indépendance du Kenya, du concept cher d' "uhuru", au chef du mouvement de libération du pays, politique remarquable, M. Jomo Kenyatta, le premier à assumer les fonctions de Premier Ministre du Kenya indépendant, à celui qu'à juste titre ses compatriotes appellent "le père de la nation". Car c'est lui, longtemps prisonnier du colonialisme, qui a fait apprécier à son pays le goût

de l'indépendance. En dépit des intrigues, des répressions et des provocations, la Kenya African National Union a pu surmonter grâce à ses sages conseils tous les obstacles et devenir l'élément politique dirigeant du jeune Etat.

70. Nous souhaitons également rendre hommage aux dirigeants de Zanzibar, notamment au Premier Ministre, M. Muhamed Shamte, qui s'est engagé à faire de Zanzibar un Etat prospère et démocratique, à poursuivre une politique de non-alignement et à travailler à la cause de l'unité africaine.

71. Nous ne doutons pas que les peuples du Kenya et de Zanzibar suivront la voie du développement intensif dans laquelle les autres Etats indépendants d'Afrique se sont résolument engagés. Nous comprenons que l'indépendance politique n'est qu'un premier pas sur cette voie et que le sous-développement et le retard ne peuvent être éliminés d'un jour à l'autre. Nous sommes convaincus toutefois qu'avec l'aide, l'appui des peuples amis d'Afrique et de toutes les nations pacifiques du monde, le Kenya et Zanzibar mèneront à bien les tâches immenses qui les attendent. Je voudrais ajouter que dans leurs durs efforts ils peuvent compter sur la coopération des pays socialistes.

72. Je voudrais adresser les chaleureuses félicitations des pays socialistes aux délégations du Kenya et de Zanzibar et à leurs chefs éminents — M. Muhamed Shamte, premier ministre de Zanzibar, et M. Oginga Odinga, ministre des affaires étrangères du Kenya. Nous leur demandons de transmettre nos vœux sincères de succès aux peuples et aux gouvernements de leur pays.

73. M. WACHUKU (Nigéria) [traduit de l'anglais]: J'ai été chargé tout spécialement par mon gouvernement de le représenter lors de la réception, à l'Organisation, du nouvel Etat indépendant du Kenya et de patronner l'admission de ce pays à l'Organisation des Nations Unies. Je considère comme un honneur personnel d'assister ici à la cérémonie d'admission du Kenya et de Zanzibar.

74. Le cas du Kenya me touche de près. De 1945 à 1947, j'ai connu personnellement, à Manchester et à Londres, le chef du peuple du Kenya, à l'époque où nous organisions à Manchester un congrès panafricain. En ce temps, nous faisions des rêves, nous nous imaginions l'avenir et nous faisions des plans sur les moyens de vaincre les colonialistes et de conquérir l'indépendance pour nos pays respectifs. Il y avait là, à mes côtés, M. Jomo Kenyatta, M. George Padmore, M. Milliard, de la Guyane britannique, M. Makonnen, M. Nkrumah et plusieurs autres; et nous avions amené des Etats-Unis le regretté professeur DuBois que nous considérons comme le père du panafricanisme.

75. J'eus le privilège de prendre la parole à la fin de la réunion; le sujet de mon discours était: Par où commencer? J'étais venu d'Irlande pour participer à cette réunion. En 1945, après la conférence, nous avons créé deux périodiques: une revue et une publication mensuelle intitulée The New African; le rédacteur en chef était M. Nkrumah. Dans ces journaux nous attaquions les impérialistes et nous disions les pires choses sur leur compte. Mais nous sommes arrivés à la conclusion que, pour réussir, il ne suffisait pas de tenir des conférences dans des pays étrangers: il fallait terminer nos études pour revenir ensuite dans nos pays respectifs, quelles que fussent les conséquences que cela pouvait entraîner pour nous. Un grand nombre d'entre nous ont traversé des épreuves nombreuses et variées; pour certains, elles ont été plus pénibles que pour d'autres; mais chacun de nous a connu sous une forme ou sous une autre les rigueurs du colonialisme: détention, dénonciations, poursuites, etc. Nous avons tous connu cela. Mais le cas du Kenya a ceci de spécial que celui qui est actuellement Premier Ministre de ce pays, Jomo Kenyatta, a dû presque aller jusqu'au sacrifice suprême pour que sa patrie puisse être libérée.

76. Une chose me touche particulièrement, c'est qu'après sept ans de souffrances et de répressions graves, malgré la croix qu'il a dû porter, Jomo Kenyatta se montre généreux et magnanime à l'heure de la victoire; on peut en voir la preuve dans la position qu'il a prise à l'égard de ceux qui avaient exproprié son peuple et qui redoutaient sa vengeance. Il a renversé la situation. Il a su changer le cours des événements et aujourd'hui les colons du Kenya voient en Jomo Kenyatta leur espoir et celui du peuple du Kenya, le facteur d'unification de tout le système; et en vérité il est maintenant le ciment de cette société.

77. Nous sommes venus ici non seulement pour accueillir le Kenya mais aussi pour accueillir Zanzibar, cette grande île au large de la côte orientale de l'Afrique, dans la communauté des nations indépendantes. Ces deux pays, en accédant à l'indépendance, en devenant Membres de notre organisation, marquent aujourd'hui l'achèvement d'un processus qui s'est déroulé en Afrique orientale; en effet, si l'on excepte l'enclave semi-indépendante de Djibouti, on constate aujourd'hui que toute la région qui va de la corne de l'Afrique jusqu'à la frontière du Mozambique est entièrement libérée. Une grande expérience s'y poursuit. C'est un point de rencontre de races et de religions et l'expérience dont je parle nous montrera quelle doit être la solution à certaines questions brûlantes et à certains problèmes difficiles que rencontrent les nations africaines de la partie centrale et méridionale de notre continent.

78. Le premier ministre Jomo Kenyatta a montré le chemin. Il a montré qu'après avoir conquis l'indépendance pour laquelle il luttait on ne devait plus s'attarder sur les rancœurs du passé; que pour cimenter les différents éléments du pays on devait montrer un esprit de conciliation. Nous espérons que ceux qui vivent dans les territoires de la partie méridionale de l'Afrique, en Rhodésie du Sud et en Afrique du Sud, sauront tirer la leçon qui s'impose de cet esprit africain de conciliation que j'ai eu plus d'une fois l'occasion d'évoquer du haut de cette tribune.

79. Aujourd'hui, avec l'indépendance du Tanganyika, de l'Ouganda, du Kenya, de Zanzibar et de la Somalie, nous voyons l'achèvement d'un processus qui a commencé après la dernière guerre. Nous espérons que cette nouvelle expérience de groupement régional sous forme de fédération que ces pays ont tentée deviendra une réalité et qu'ensemble ils dresseront

un bastion face à toute nouvelle attaque dont cette partie de l'Afrique ferait l'objet, afin que les Africains ne redeviennent plus jamais les esclaves d'autres êtres humains sur la terre de Dieu.

80. Mon gouvernement et mon pays tiennent à dire ici que, fidèles à l'attitude qu'ils ont toujours eue envers d'autres pays africains, ils sont tout à fait disposés à tendre une main fraternelle à ces pays nouvellement indépendants d'Afrique et à leur prêter, comme ils se sont déjà efforcés de le faire pour d'autres, toute l'assistance que leurs moyens leur permettront de fournir. Nous espérons que cet esprit qui se manifeste maintenant au Kenya continuera à se faire sentir et qu'aucune tentative, d'où qu'elle vienne, ne troublera cet air limpide qui souffle aujourd'hui à Nairobi, que j'ai visité, la semaine dernière. J'y ai rencontré des Kényens et aussi les colons européens qui ont maintenant accepté le fait que la majorité doit gouverner. Nous, les Nigériens, nous avons le fervent espoir que cet esprit continuera à se manifester et que les diverses races qui vivent dans cette région sauront s'unir dans l'harmonie et l'amitié, qu'ils sauront vivre ensemble en tant que citoyens d'un même pays et édifier une nation nouvelle en tirant parti de toutes les ressources humaines que compte actuellement le pays.

81. Je pense que le Kenya et Zanzibar n'auraient sans doute pas pu conquérir leur indépendance si le Royaume-Uni s'était montré aussi obstiné que le Portugal. Je pense qu'en accueillant parmi nous ces pays frères, nous devons également saisir cette occasion pour dire au Gouvernement du Royaume-Uni combien nous apprécions son comportement dans ce cas particulier. Nous espérons que le processus qui vient de s'achever au Kenya et à Zanzibar en ce mois de décembre se déroulera aussi au Nyassaland, en Rhodésie du Nord et en Rhodésie du Sud et que la majorité de la population y prendra entièrement en main la destinée du pays; et qu'aucun obstacle ne les empêchera d'agir selon leur bon droit.

82. Nous espérons également que nous accueillerons tous ici l'an prochain le Betchouanaland et les autres territoires sous administration du Royaume-Uni en tant que pays libres et indépendants, afin que les nations d'Afrique puissent consacrer tous leurs efforts à la libération complète des régions qui sont encore sous la domination de pays aussi obstinés et inflexibles que le Portugal et l'Afrique du Sud.

83. Nous accueillons chaleureusement le Kenya. La Nigéria a toujours suivi une politique d'effacement de soi. Nous espérons sincèrement que dans leur nouveau statut, le Kenya et Zanzibar mettront en coopération avec leurs voisins, leurs ressources au service d'un même objectif, la consolidation de l'unité africaine. Ainsi, comme tous ceux qui ont déjà parlé avant moi, je tiens, au nom du peuple et du gouvernement de la Nigéria, à souhaiter au Kenya et à Zanzibar la bienvenue dans notre grande organisation, et j'adresse mes vœux les plus chaleureux aux représentants de ces deux pays qui sont venus ici aujourd'hui pour être admis à l'Organisation des Nations Unies.

84. M. COMAY (Israël) [traduit de l'anglais]: Le Gouvernement et le peuple d'Israël se réjouissent de l'admission, à l'Organisation des Nations Unies, de deux nouveaux Etats Membres africains, le Kenya et Zanzibar, événement qui marque la libération de tous les peuples de l'Afrique orientale. C'est là un fait important non seulement dans le cadre de cette région mais aussi dans celui, plus large, de l'histoire contemporaine. Au début de ce siècle, une minorité seulement de la population mondiale jouissait de l'indépendance; aujourd'hui, plus de 90 p. 100 des hommes vivent groupés en Etats souverains. Ce changement spectaculaire s'est accompli en deux générations seulement, et nous prions avec ferveur pour que cette évolution s'achève rapidement.

85. Les liens qui unissent Israël à l'Afrique orientale remontent à une époque très reculée. Permettez-moi de rappeler que la route maritime que suivent actuellement les navires entre le port israélien d'Eilat, sur la mer Rouge, et les ports d'Afrique orientale sur l'océan Indien est la même qu'empruntaient les galères du roi Salomon, il y a 3 000 ans. Au cours de ces dernières années, nos liens d'amitié et de coopération fructueuse avec le Kenya et les autres Etats d'Afrique orientale n'ont cessé de se renforcer.

86. Au lendemain de l'indépendance nous avons tous connu, nous les nouveaux Etats, les problèmes redoutables que posent l'édification et le développement d'une nation. Dans nos relations avec les autres jeunes Etats, nous avons toujours cherché à coopérer avec eux sur le plan pratique et à partager avec eux les enseignements de l'expérience, dans la conviction que les mesures positives importent plus que les professions verbales de bonne volonté. Israël et le Kenya sont déjà unis par toute une série de projets communs, de programmes de coopération technique et de formation intéressant des centaines de jeunes Kényens; avec l'indépendance, il est fort probable que ces activités se développeront encore. Comme l'a dit mon ministre des affaires étrangères, Mme Golda Meir, qui conduisait la délégation israélienne lors de la célébration de l'indépendance à Nairobi:

> "Pendant la longue période au cours de laquelle le Kenya a attendu sa liberté, les Israéliens ont nourri un vif intérêt pour ce pays dont ils se sentaient si proches. Maintenant que l'objectif visé a été atteint, nous voulons que les dirigeants courageux et compétents du nouveau Kenya sachent que notre sympathie et notre coopération leur sont acquises sans réserve et qu'il leur est loisible d'y faire appel."

87. J'ai sous les yeux un ouvrage qui symbolise nos relations avec le Kenya et les autres nations libres d'Afrique orientale. C'est une traduction en hébreu, notre langue biblique et moderne, du livre de Jomo Kenyatta, Facing Mount Kenya. Dans une préface préparée spécialement pour cette traduction, le premier ministre Kenyatta écrivait il y a deux mois:

> "La publication de cette édition en Israël vient à un moment où la lutte pour la liberté, au Kenya, a presque atteint son point culminant. Israël et le Kenya ont connu tous deux une expérience semblable dans la lutte contre les forces qui étaient résolues à écraser toute opposition au colonialisme. Cependant, en dépit de la puissance de nos oppres-

seurs nous sommes aujourd'hui devenus tous deux des peuples libres."

Et plus loin:

"L'expérience d'Israël, je suis heureux de le dire, aide de nombreux Etats nouvellement indépendants d'Afrique et d'Asie à combattre nos principaux ennemis — l'ignorance, la pauvreté et la maladie."

88. Monsieur le Président, après "uhuru" vient "harambee" — c'est-à-dire la tâche que rencontre chaque dirigeant africain et qui consiste en soudant ensemble ses divers éléments, à créer une nation fidèle aux traditions africaines tout en étant ouverte aux ressources et aux techniques de la vie moderne. Nous sommes certains que ces deux derniers venus parmi les membres de la famille des Nations Unies apporteront, aux côtés de leurs Etats frères d'Afrique, leur contribution précieuse et particulière au monde. C'est avec cette conviction que nous nous associons à ceux qui souhaitent à leurs représentants la bienvenue parmi nous.

89. M. ZAFRULLA KHAN (Pakistan) [traduit de l'anglais]: Au nom du Gouvernement et du peuple du Pakistan comme au nom du Gouvernement et du peuple de l'Iran, j'ai l'honneur de souhaiter cordialement la bienvenue à Zanzibar et au Kenya au sein de notre grande organisation. C'est avec joie que nous les accueillons.

90. Je m'associe à tout ce qui a déjà été dit en cette heureuse occasion au sujet de ce grand événement. Nous nous réjouissons en même temps que les Gouvernements et les peuples de Zanzibar et du Kenya et nous partageons leur liesse. J'ai toujours pensé — et je crois avoir exprimé ce sentiment il y a quelques années déjà — que ceux d'entre nous qui avaient eu la chance de conquérir plus tôt leur indépendance sentaient profondément et continuent à sentir que celle-ci ne peut être complète tant que nos frères d'Asie, d'Afrique ou d'ailleurs, ne seront pas eux aussi libres et indépendants dans les territoires qui leur appartiennent.

91. Ce processus va bientôt s'achever. Aujourd'hui, deux pas importants en avant viennent d'être faits, ce qui ajoute à notre joie.

92. Le Pakistan et l'Iran sont unis aux peuples de Zanzibar et du Kenya par des liens nombreux. Maintenant, ces liens seront encore renforcés, pour le bien non seulement des peuples de ces quatre pays mais aussi de tous les peuples d'Afrique et d'Asie et même du monde.

93. Nous félicitons les Gouvernements et les peuples de Zanzibar et du Kenya d'avoir conquis leur liberté et leur indépendance; nous n'ignorons pas les difficultés que crée l'indépendance pour les gouvernements et les peuples de ces deux pays, et qu'ont rencontrées tous ceux qui ont eu l'heure et l'honneur de la conquérir. Dans les efforts qu'ils déploieront pour surmonter victorieusement ces difficultés, les Gouvernements et les peuples de Zanzibar et du Kenya peuvent compter avec confiance sur la sympathie, l'appui et l'aide des peuples et des Gouvernements de l'Iran et du Pakistan.

94. Comme on l'a déjà souligné, une de ces difficultés, particulièrement dans le cas du Kenya, préoccupe spécialement toutes les nations du monde. C'est la tâche qui consiste à faire d'une société pluriraciale une société harmonieuse, unie et saine pour le bien de tous les éléments de la population. Cependant, cette difficulté n'est pas particulière au Gouvernement du Kenya. Les peuples du Kenya — tous les éléments de la population, qu'il s'agisse d'Africains ou de personnes d'origine asiatique ou européenne — doivent s'employer de concert à résoudre ce problème. Si les divers éléments de la population attendent la sécurité, l'égalité et la justice du gouvernement, celui-ci a le droit d'attendre de tous les habitants du Kenya — de tous les éléments de la population — la plus grande loyauté et un dévouement entier aux intérêts véritables du pays.

95. J'ai eu le privilège et l'honneur de rencontrer certains des dirigeants vénérés de Zanzibar et du Kenya dans leurs pays respectifs; ces rencontres ont été, hélas! très brèves à Zanzibar mais plus longues au Kenya où je suis resté plusieurs jours. J'ai toutes les raisons de croire que les dirigeants et les peuples de Zanzibar et du Kenya sauront se montrer entièrement à la hauteur de leurs devoirs envers leurs deux patries. Nous leur souhaitons les plus grands succès dans leur marche vers la sécurité et la prospérité.

96. M. Nur ELMI (Somalie) [traduit de l'anglais]: Au nom du peuple et du Gouvernement de la Somalie, j'adresse la bienvenue la plus cordiale aux deux nations voisines et sœurs, le Kenya et Zanzibar, à l'occasion de leur admission à l'Organisation des Nations Unies. En tant que représentant d'un Etat d'Afrique et plus spécialement d'Afrique orientale, que des liens historiques d'amitié unissent au Kenya et à Zanzibar, je suis particulièrement heureux d'avoir été coauteur du projet de résolution préconisant l'admission de Zanzibar et du Kenya à l'Organisation des Nations Unies et de compter aujourd'hui ces deux nations sœurs parmi les Membres de notre grande famille internationale.

97. Tout en rendant un hommage chaleureux et bien mérité aux peuples du Kenya et de Zanzibar, et en particulier aux chefs qui ont su mener leurs pays respectifs à l'indépendance en dépit d'insidieuses intrigues coloniales, je suis certain qu'ils apporteront une contribution précieuse au renforcement de la cause de la paix et de la sécurité internationales en général et à celle de l'affermissement de l'unité et de la solidarité africaines en particulier.

98. A cet égard, il convient de signaler qu'après la liquidation de ce dernier vestige de l'impérialisme britannique dans cette partie de l'Afrique, les problèmes créés délibérément par les puissances coloniales seront facilement résolus dans le cadre de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine, de manière que l'Afrique puisse montrer au monde qu'elle peut préserver sa dignité, sa paix et sa tranquillité sans intervention ou médiation d'une puissance coloniale quelconque.

99. M. LEKIC (Yougoslavie) [traduit de l'anglais]: La délégation yougoslave est particulièrement heureuse de pouvoir souhaiter aujourd'hui la bienvenue

à l'Organisation des Nations Unies, à deux nouveaux pays indépendants d'Afrique, Zanzibar et le Kenya. Qu'il me soit permis de saisir cette occasion solennelle pour présenter les félicitations les plus chaleureuses et les plus sincères de ma délégation aux peuples de ces deux courageux Etats africains.

100. Sous la conduite de chefs capables, les peuples de Zanzibar et du Kenya ont lutté pendant de longues années pour leurs idéaux de liberté et ils ont surmonté victorieusement tous les obstacles placés sur leur chemin pour sortir enfin vainqueurs de ce combat.

101. Nous avons tous gardé présente à notre mémoire l'année 1960, au cours de laquelle 13 Etats indépendants d'Afrique sont devenus Membres de notre organisation, parce que cet événement a marqué une date très importante, non seulement dans l'histoire des peuples de ces pays et du continent africain, mais aussi dans celle de la communauté mondiale tout entière.

102. Par la suite, nous avons été témoins de nouveaux succès importants dans la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Ces succès ont été obtenus grâce au développement continu et irrésistible des forces anticolonialistes dont la puissance aujourd'hui est telle que la question de la liquidation définitive du colonialisme sous toutes ses formes est devenue une tâche urgente intéressant directement l'humanité tout entière.

103. La délégation yougoslave voit dans l'admission de chaque nouvel Etat indépendant à notre organisation un résultat de plus à l'actif des efforts que tous les peuples épris de paix et de liberté déploient à l'Organisation des Nations Unies et en dehors d'elle pour instaurer dans le monde des relations nouvelles, fondées sur les principes et les buts de la Charte des Nations Unies.

104. Nous nous réjouissons de ces succès parce qu'ils inspirent et encouragent tous les peuples qui luttent encore pour leur liberté et leur indépendance et qui souhaitent prendre la place qui leur revient dans la communauté internationale, au même titre que tous les autres peuples et pays.

105. La délégation yougoslave est convaincue que l'accession à l'indépendance de Zanzibar et du Kenya aidera puissamment à accélérer le processus de décolonisation, à satisfaire les aspirations légitimes des peuples à l'indépendance et à la liberté et à supprimer les sources dangereuses de tensions et de conflits internationaux. Nous sommes également convaincus que l'entrée de Zanzibar et du Kenya dans l'Organisation des Nations Unies contribuera, pour ces raisons, à renforcer encore davantage notre organisation, et que ces Etats feront, de leur côté, tout ce qui est en leur pouvoir pour aider à la réalisation des principaux objectifs des Nations Unies, à savoir la préservation de la paix et de la sécurité mondiales et l'intensification de la coopération internationale.

106. Je puis dire avec fierté que, grâce à la politique étrangère qu'il a toujours suivie, le Gouvernement yougoslave a, dès le début, appuyé sans réserve les revendications légitimes des peuples de Zanzibar et du Kenya, tout spécialement ici, aux Nations Unies. En souhaitant la bienvenue aux représentants de ces deux Etats indépendants, nous nous réjouissons d'autant plus que nous accueillons ici deux pays amis. Je suis donc particulièrement heureux de les assurer que, dans les efforts qu'ils feront pour obtenir le concours des Nations Unies en vue de la solution des nombreux problèmes que leur a légués leur passé colonial, ils peuvent compter sur l'appui sincère et amical et la plus profonde compréhension du Gouvernement et de la délégation de la Yougoslavie.

107. M. MUDENGE (Rwanda): C'est avec une joie immense que la délégation rwandaise souhaite aujourd'hui, au nom du Président, du Gouvernement et du peuple du Rwanda, la bienvenue au Kenya, ce pays frère auquel nous tenons par tant de liens géographiques, ethniques, linguistiques et humains. En septembre 1963 déjà, notre ministre des affaires étrangères a exprimé ici même [1235ème séance] son impatience de voir parmi nous le représentant du dernier territoire d'Afrique orientale sous administration britannique, et voici que le grand jour est enfin arrivé.

108. C'est avec une joie égale que nous saluons l'admission de Zanzibar à l'Organisation des Nations Unies. Zanzibar est le second Etat africain par ordre d'ancienneté, après l'Ethiopie; il était déjà indépendant au temps de Jeanne d'Arc et il est juste qu'il ait enfin retrouvé sa pleine souveraineté.

109. Mais nous tenons à adresser aussi nos félicitations au Royaume-Uni qui a su mener encore deux pays à l'indépendance. Il a prouvé ainsi qu'aucune difficulté n'est surhumaine, qu'aucun problème n'est insoluble aussi longtemps que la bonne volonté ne fait pas défaut. Nous espérons et nous voudrions croire qu'il en fera autant pour tous les autres territoires encore soumis à son administration, à condition qu'ils aient à leur tête des gouvernements élus au suffrage universel.

110. Le Kenya et Zanzibar accèdent à l'indépendance à un moment particulièrement opportun, car nous savons, d'ores et déjà, qu'ils vont démontrer ce que la plupart des Etats Membres n'ont cessé d'affirmer depuis des années, à savoir que diverses races peuvent fort bien vivre heureuses et prospères dans un même pays, sans qu'il y ait ni oppresseurs, ni opprimés, qu'un gouvernement multiracial n'est pas une utopie et que dans un pays dont le gouvernement est essentiellement ou entièrement entre des mains africaines, les blancs ne risquent de perdre ni leurs biens, ni leurs droits, ni à plus forte raison leur vie. Ainsi, tout le monde comprendra que rien n'empêche la création d'un climat analogue en Rhodésie du Sud, en Afrique du Sud ou dans les territoires sous administration portugaise, et que les craintes exprimées par les maîtres actuels de ces pays ne sont que de faibles prétextes avancés dans l'espoir de se cramponner un peu plus longtemps encore à des positions privilégiées injustement acquises. Et que l'on ne s'y trompe pas, le Kenya et Zanzibar prouveront ces vérités. Certains autres pays africains l'ont d'ailleurs fait avant eux.

111. A Zanzibar, le gouvernement est composé d'hommes d'origines diverses; au Kenya, le Ministère

des terres, point névralgique par excellence, est entre les mains d'un blanc. A Zanzibar, une race d'origine arabe cohabite paisiblement avec une race d'origine bantoue. Les luttes raciales appartiennent au passé. Au Kenya, M. Kenyatta a promis que l'homme blanc serait aussi protégé que tout autre citoyen du pays, qu'il en serait d'ailleurs l'égal et que nul ne songerait à le priver de ses biens. Ceci démontre, une fois encore, que l'Africain n'est pas du tout et ne sera jamais raciste.

112. Pour ce qui est du problème si délicat de la possession de la terre, M. Kenyatta a déclaré, en août 1963, à 400 colons blancs:

"Certains Européens s'inquiètent de leur avenir. Je vous dis aujourd'hui que nous désirons que vous restiez et que vous cultiviez la terre — et que vous la cultiviez bien — dans notre pays. Unissons-nous et travaillons ensemble pour le progrès du pays. Je vous supplie de croire que telle est la politique du gouvernement. Il faut que nous travaillions ensemble et que nous nous fassions confiance les uns aux autres."

113. Le Ministre du commerce et de l'industrie avait abondé dans le même sens, le 11 juillet 1963, quand il avait dit que les investissements étrangers seraient encouragés par le gouvernement et ne feraient l'objet d'aucune espèce de discrimination. De son côté, la KANU[4/], le parti majoritaire du Kenya, a proclamé ce qui suit dans son manifeste électoral:

"Le gouvernement KANU acceptera avec plaisir tous les non-Africains qui voudront se joindre à nous pour la noble tâche qui est la nôtre: bâtir la nation kényenne. Leur expérience, leur compétence, leurs connaissances seront pour nous d'une très grande valeur... ils seront entièrement des nôtres, non seulement par voies légales, mais aussi dans nos cœurs."

114. Mais pourquoi chercher plus loin puisque la devise du nouvel Etat exprime, sans ambiguïté et sans équivoque, l'état d'esprit du peuple, comme les principes du gouvernement, par le simple mot "harambee" (Allons-y tous ensemble). Cette devise est à la fois admirable et naturelle car, nous l'avons maintes fois répété, la discrimination raciale est étrangère à la mentalité de l'Africain; il l'abhorre autant que l'apartheid et refuse de la pratiquer chez lui.

115. Mais surtout, et avant tout, nous nous réjouissons de l'arrivée parmi nous des représentants de Zanzibar et du Kenya parce qu'elle marque un pas décisif vers la libération totale du continent africain. Elle nous pousse à redoubler nos efforts aujourd'hui, demain et jusqu'à ce qu'il ne reste plus sur le continent africain aucune trace de domination étrangère, jusqu'à ce que soit restituée à chaque habitant de notre continent sa dignité d'homme libre.

116. C'est dans ce domaine que le Kenya vient déjà de nous apporter son aide précieuse. Le 15 novembre 1963, son gouvernement a annoncé sa décision de boycotter, dès le lendemain de son indépendance, les marchandises sud-africaines et portugaises. En adoptant cette mesure, le Kenya consent à un réel sacrifice à la cause de la solidarité africaine puisque ses importations des territoires sous administration portugaise ont constitué en 1962 environ 11,5 p. 100 de ses importations totales. La délégation rwandaise ne peut s'empêcher de penser que certaines puissances qui, en dépit de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, continuent à vendre des armes au Portugal et à l'Afrique du Sud, seraient bien inspirées en adoptant l'attitude très courageuse du Kenya et en sacrifiant quelques-uns de leurs revenus au bénéfice de leurs principes moraux.

117. Voilà pourquoi le Président, le Gouvernement et le peuple du Rwanda se félicitent tant de l'admission en cette enceinte de nos frères du Kenya et de Zanzibar.

118. Et maintenant il ne reste plus à la délégation rwandaise qu'à adresser nos sincères félicitations et à rendre hommage au Premier Ministre de Zanzibar, M. Muhamed Shamte, au Premier Ministre du Kenya, M. Jomo Kenyatta, et à souhaiter à leurs gouvernements et à leurs peuples respectifs paix, bonheur et prospérité.

119. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: L'admission de nouveaux Membres s'engageant à respecter les principes de la Charte, et par conséquent à favoriser l'extension de l'influence et de la discipline de l'Organisation des Nations Unies à des régions plus vastes du globe, est toujours un sujet de réjouissance. Aussi, aujourd'hui, le privilège de souhaiter, au nom des Etats-Unis d'Amérique, la bienvenue au nouvel Etat du Kenya et à l'ancien Etat de Zanzibar ainsi qu'à leurs délégations est un honneur dont je me souviendrai longtemps.

120. Dans un message adressé au sultan de Zanzibar, Seyyid Iamskid bin Abdulla, à l'occasion de l'accession à l'indépendance de ce pays, le président Johnson écrivait l'autre jour:

"... nous continuerons de pousser à l'égalité des droits pour tous, tant dans mon pays qu'à l'étranger, et nous continuerons d'aider les nouvelles nations du monde dans leurs efforts pour consolider leurs assises dans la liberté et l'indépendance."

121. Le président Johnson a exprimé des sentiments analogues dans un message adressé au peuple du Kenya, au cours des cérémonies d'indépendance où il disait:

"... Les Etats-Unis ont les mêmes aspirations humaines fondamentales que celles du peuple du Kenya et, en fait, que celles des hommes de bonne volonté du monde entier.

"Au peuple courageux du Kenya, le peuple américain envoie ses vœux les plus chaleureux au moment de son accession à l'indépendance. De même que les Etats-Unis, à leur naissance, ont été encouragés par la sympathie et la compréhension de tous ceux qui, dans le monde, étaient épris de liberté, de même votre nouvelle nation aura l'appui et la compréhension des hommes libres de tous les pays."

122. Ces deux pays ont des sociétés pluriraciales qui se sont engagées à accorder l'égalité des droits

[4/] Kenya African National Union.

et des possibilités à tous leurs citoyens devant la loi, le gouvernement et le monde. Comme je l'ai dit ce matin au Conseil de sécurité [1004ème séance], les qualités politiques de leurs chefs et celles du Royaume-Uni, ainsi que des négociations menées avec honnêteté, patience et détermination et conclues de façon si pacifique et si heureuse, sont un exemple de coopération et de tolérance pour le continent africain tout entier.

123. Nous croyons également que ces qualités politiques du Kenya et de Zanzibar sont d'excellent augure pour l'avenir de cette grande organisation, car le succès des débats des Nations Unies dépend aussi de l'égalité des nations, de leur patience, de leur tolérance pour les vues et les intérêts des autres, ainsi que de la recherche sincère d'un accord mutuellement acceptable. Aucune nation, ici, n'est si grande qu'elle ne puisse profiter de l'opinion des autres, et aucune n'est si petite qu'elle ne puisse contribuer utilement à nos travaux. C'est dans un échange de vues sincères et dans la franche expression des opinions que réside notre espoir d'une amitié plus solide entre les nations et que se trouve la meilleure garantie contre les dangers de mésentente, de suspicion et de conflit.

124. Mon pays entretient depuis longtemps des relations amicales et mutuellement avantageuses avec ces deux nouveaux Membres des Nations Unies. L'établissement de notre premier consulat à Zanzibar est antérieur à l'ère de la grande influence européenne dans cette région. Une American Friends Service Mission a été établie au Kenya dès 1904 et elle poursuit toujours ses activités. Un grand nombre d'étudiants de ces deux pays sont venus faire leurs études aux Etats-Unis. Ils sont maintenant plus de 1 000, venus du seul Kenya, à suivre les cours des écoles et des universités américaines. Les programmes d'assistance à ces pays, qui sont établis en collaboration avec les gouvernements bénéficiaires, de même que les relations commerciales sur le plan privé, ont contribué grandement au respect et à l'amitié mutuels qui président à nos rapports.

125. Nous comptons donc poursuivre ces relations, en tant que Membres égaux de cette organisation mondiale, dans les débats, dans les conférences et au cours de tous les échanges de vues par lesquels s'exprime notre désir de créer ce monde d'hommes libres et égaux envisagé par notre charte.

126. M. MATSCH (Autriche) [traduit de l'anglais]: Je viens à cette tribune pour souhaiter, au nom des délégations de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de l'Islande, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède, de la Turquie et de l'Autriche, une chaleureuse bienvenue aux nouveaux Etats qui sont devenus aujourd'hui Membres de notre organisation: le Kenya et Zanzibar.

127. Au cours des dernières années, nous avons souhaité la bienvenue, dans cette salle, aux représentants de plus de 20 nouveaux Etats indépendants d'Afrique, et nous avons salué le fait que l'Afrique était ainsi de plus en plus en mesure de jouer le rôle qui lui revient au sein de la communauté internationale. Deux nouvelles nations africaines ont conquis leur indépendance et assument la pleine responsabilité de leur avenir. Nous en sommes très heureux et nous nous réjouissons notamment du fait que cette journée de consécration internationale solennelle de leur indépendance n'est pas l'épilogue de la contrainte et de la violence mais le couronnement d'une évolution pacifique et fructueuse.

128. Nous savons que le Kenya et Zanzibar apporteront à notre organisation l'enthousiasme de leur jeunesse et l'ardeur de celle-ci dans la recherche de la paix, de la justice et de la liberté. Nous leur exprimons notre chaleureuse bienvenue et nos souhaits sincères de stabilité, de prospérité et de bonheur pour l'avenir.

M. Nur Elmi (Somalie), vice-président, prend la présidence.

129. M. ALVAREZ VIDAURRE (El Salvador) [traduit de l'espagnol]: Le groupe des délégations d'Amérique latine m'a fait l'honneur de me charger de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux deux nouveaux Etats, le Kenya et Zanzibar, qui font maintenant comme nous partie de cette grande organisation.

130. Je crois qu'il est bon de mentionner à cette occasion que les pays d'Amérique latine ont toujours été des champions décidés de la libération des peuples colonisés et de leur accession à l'indépendance. Nous espérons que, dans un proche avenir, de nouveaux Etats viendront renforcer l'Organisation des Nations Unies.

131. Ainsi donc c'est avec un véritable plaisir que je salue ici le Kenya et Zanzibar. Leur collaboration, nous en sommes certains, sera un facteur important pour la compréhension, la fraternité et la paix des peuples du monde.

132. M. Mahmoud RIAD (République arabe unie) [traduit de l'anglais]: La dix-huitième session de l'Assemblée générale a été décrite à plusieurs reprises comme une session empreinte d'harmonie et de compréhension en raison de l'atmosphère propice qui a précédé la session et qui a persisté jusqu'à la fin. L'admission unanimement approuvée du Kenya et de Zanzibar est un accomplissement de plus de nos travaux à la dix-huitième session.

133. Avec cette pensée à l'esprit, je viens à cette tribune pour présenter, au nom des délégations arabes, y compris la mienne, les félicitations les plus sincères aux Gouvernements et aux peuples du Kenya et de Zanzibar, qui ont conquis leur indépendance après une longue ère de luttes et de sacrifices au cours de laquelle ils brisèrent les chaînes du colonialisme et devinrent des Etats libres et indépendants, capables de jouer un rôle important dans notre communauté internationale.

134. La lutte que le peuple du Kenya a menée pour conquérir sa dignité et sa liberté sera toujours une source d'inspiration pour les peuples qui se trouvent encore sous le joug étranger, et nous tenons à rendre hommage au grand chef qu'est M. Jomo Kenyatta ainsi qu'au peuple du Kenya pour l'ardeur avec laquelle ils ont lutté pour conquérir l'indépendance et la liberté.

135. Nous saluons dans le même esprit les chefs et le peuple de Zanzibar qui ont lutté avec déter-

mination pour conquérir l'indépendance, malgré toutes sortes de difficultés et d'épreuves.

136. Quand le peuple de Zanzibar et celui du Kenya célébrèrent une indépendance attendue depuis longtemps, le 10 décembre et le 13 décembre 1963 respectivement, les festivités qui marquèrent ces deux journées historiques ne furent que l'une des occasions où, à cette époque de notre histoire, le peuple africain exaltait la liberté et l'indépendance. Le Kenya et Zanzibar suivront l'exemple des nations sœurs et établiront leur constitution politique et économique au mieux des intérêts et du bien-être de leurs peuples. Nous sommes convaincus qu'ils mettront en valeur leurs ressources de manière à répondre aux aspirations de ceux qui ont lutté et sacrifié leurs vies pour faire de leurs pays des nations indépendantes et souveraines.

137. Nous avons tout lieu de croire que l'admission du Kenya et de Zanzibar à notre organisation mondiale apportera une contribution concrète à nos délibérations et qu'elle nous encouragera tous à faire de plus grands efforts encore pour libérer les derniers territoires coloniaux de l'impérialisme et de la domination étrangère. En tant qu'organisation mondiale, les Nations Unies ont pleinement le droit d'être fières d'avoir aidé un grand nombre de leurs membres à accéder à l'indépendance. A nos yeux, ce résultat est l'un des succès les plus concrets et les plus décisifs, sinon le succès le plus concret et le plus décisif de notre organisation.

138. En conclusion, je souhaite chaleureusement et sincèrement la bienvenue aux Gouvernements et aux peuples du Kenya et de Zanzibar et j'exprime l'espoir qu'ils jouiront d'une paix durable et d'un avenir prospère.

139. M. CAYCO (Philippines) [traduit de l'anglais]: C'est pour moi une très grande joie et un privilège de présenter aux nouveaux Etats indépendants du Kenya et de Zanzibar les chaleureuses et sincères félicitations du Gouvernement et du peuple des Philippines.

140. Le premier magistrat de mon pays, le président Diosdado Macapagal, vient de terminer une visite historique au continent africain. Il est le premier président de la République des Philippines qui ait fait ce long voyage, un voyage qui lui a fait parcourir la moitié du globe, pour aller en personne dire aux peuples d'Afrique combien le peuple des Philippines désire mieux connaître et comprendre la nouvelle Afrique et établir de plus étroites relations avec ses jeunes nations indépendantes.

141. La visite du président Macapagal a montré, de manière encourageante, que les vastes distances qui s'étendent entre l'Afrique et les Philippines ne sont plus les obstacles aux relations et à la compréhension qu'elles furent jadis. Maintenant que la plupart des barrières artificielles érigées par le colonialisme ont disparu, c'est par de larges avenues que s'échangent des relations fraternelles d'amitié et de coopération fondées sur le respect et l'intérêt mutuels.

142. Le peuple des Philippines a dû lutter pendant plus de 400 ans, d'abord au moyen de révoltes armées, ensuite d'agitations pacifiques, avant de réussir à instaurer la République des Philippines. Il sait ce qu'il en est par expérience et, pour cette raison, il est en pleine sympathie avec les sentiments de joie et de satisfaction des nouveaux peuples indépendants d'Afrique et leur volonté accrue de se consacrer à la tâche de défendre la liberté et de lui restituer tout son contenu.

143. Dans cet esprit, nous nous réjouissons de l'admission unanimement approuvée des nouveaux Etats du Kenya et de Zanzibar, obtenue aujourd'hui. Leur indépendance nouvellement conquise fait faire un grand pas au processus de décolonisation auquel travaille cette organisation. Nous exprimons le fervent espoir que ce processus historique se poursuivra sans interruption et sans retard jusqu'à ce que toutes les nations d'Afrique qui se trouvent encore sous le joug colonial deviennent libres non seulement dans le sens de l'autodétermination et de l'indépendance comme dans le cas de l'Angola, mais également à l'égard de toutes les formes de discrimination raciale du genre de celles qui sont imposées en Afrique du Sud en application d'une politique délibérément suivie dans ce pays.

144. Ce que nous espérons pour l'Afrique, nous l'espérons aussi pour tous les peuples qui luttent encore pour leur liberté. L'Afrique avait autrefois apporté une importante contribution à la civilisation. Il ne fait pas de doute qu'elle est destinée à jouer un plus grand rôle encore dans les affaires mondiales pendant les années à venir. Mais, pour pouvoir contribuer pleinement au bien-être de l'humanité, il faut qu'elle acquière la pleine liberté à laquelle ses populations ont droit. Ce qui est vrai de l'Afrique l'est du reste du monde où a sévi et sévit encore le fléau du colonialisme.

145. Que cette admission unanimement approuvée des nouveaux Etats du Kenya et de Zanzibar à l'Organisation des Nations Unies nous éclaire et nous rappelle une vérité et une leçon que John Fitzgerald Kennedy, un grand chef du monde libre qui n'est plus, a éloquemment exprimées en disant que "ceux qui rendent impossible une révolution pacifique rendent une révolution violente inévitable".

146. M. PAPAGOS (Grèce): C'est avec un réel plaisir et une grande satisfaction qu'au nom de la délégation hellénique je viens ajouter mes félicitations les plus sincères à celles déjà exprimées aux délégations du Kenya et de Zanzibar pour l'admission de leurs pays à notre organisation. Leur présence parmi nous confirme de la façon la plus solennelle l'accession de leurs Etats respectifs à l'indépendance complète et souveraine. Nous saluons cet heureux événement qui réaffirme à nos yeux la force irrésistible du mouvement vers l'émancipation des peuples.

147. La présence du Kenya et de Zanzibar aux Nations Unies et la participation de leurs délégations à nos travaux sera, nous en sommes persuadés, d'un apport précieux et contribuera, en nous amenant plus près de l'universalité à laquelle nous aspirons, à ce que les Nations Unies accomplissent plus efficacement leur noble et lourde tâche. La Grèce, qui a toujours entretenu avec les nations africaines des relations très étroites et très cordiales, participe

de tout cœur à la réjouissance des pays amis du Kenya et de Zanzibar à l'occasion de cet événement historique.

148. M. NAÇO (Albanie): La délégation de la République populaire d'Albanie est extrêmement heureuse de l'occasion qui lui est offerte aujourd'hui de saluer, au nom du peuple albanais et de son gouvernement, les nouveaux Etats du Kenya et de Zanzibar, admis au sein de notre organisation.

149. Le peuple albanais a toujours suivi avec une sympathie profonde la longue et inlassable lutte de libération nationale des peuples du Kenya et de Zanzibar. En souhaitant la bienvenue aux représentants des deux pays, nous leur exprimons nos félicitations les plus chaleureuses pour la lutte héroïque menée par leurs peuples contre le colonialisme, pour la conquête de l'indépendance nationale.

150. L'entrée de nouvelles nations au sein de notre organisation, qui est l'aboutissement de longues et pénibles luttes, constitue pour nous un événement très heureux. L'accession à l'indépendance du Kenya et de Zanzibar est une preuve de plus de la victoire certaine des peuples qui mènent une lutte résolue pour se délivrer des chaînes de l'asservissement colonial. Elle est une autre source d'encouragement pour ceux qui subissent encore ce régime d'exploitation impérialiste. La victoire remportée par les peuples de Zanzibar et du Kenya, après les victoires remportées par un grand nombre d'autres nations qui ont accédé, ces dernières années, à l'indépendance, témoigne également de la désintégration continue et de la fin inéluctable du système d'exploitation coloniale. Certes, la voie qui mène à la pleine et entière indépendance n'est pas jonchée de fleurs, mais nul doute que les peuples qui sont parvenus de haute lutte à rejeter le joug colonial sauront également vaincre toutes les difficultés, faire échouer en particulier les tentatives de nouvelles formes d'exploitation coloniale et, jouissant dans les nouvelles conditions historiques de l'appui et de l'aide sincères des pays et des peuples épris de paix et de liberté, consolider leur indépendance et s'assurer, dans la liberté, une vie prospère et heureuse.

151. Nous sommes certains à l'avance que les représentants des deux nouveaux Etats Membres qui ont conquis leur indépendance grâce à la lutte héroïque et lourde de sacrifices de leurs peuples, apporteront une contribution importante au sein de notre organisation à la défense des principes de la Charte, à la cause de la liberté des peuples, à la paix et la coopération internationales.

152. La délégation de la République populaire d'Albanie renouvelle aux représentants du Kenya et de Zanzibar ses vœux les plus sincères et les plus cordiaux de bienvenue parmi nous.

153. M. PALAR (Indonésie) [traduit de l'anglais]: J'ai l'honneur et le plaisir de prendre la parole non seulement au nom de ma délégation, mais aussi à celui des délégations de l'Afghanistan, de la Birmanie, du Cambodge, du Laos et du Népal, pour m'associer aux orateurs qui, avant moi, ont félicité les représentants du Kenya et de Zanzibar de l'admission de leurs pays à l'Organisation des Nations Unies.

154. Nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue en tant que collègues et nous sommes heureux d'accueillir leurs pays en tant que membres de la communauté des nations indépendantes.

155. Nous sommes persuadés que l'entrée de ces deux pays indépendants dans notre organisation lui donnera une force et une vigueur nouvelles dans tous ses domaines d'activité, notamment dans celui de la décolonisation qui est l'une des tâches les plus importantes et dans lesquelles les Nations Unies sont le plus profondément engagées. Dès le début, nous avons constamment appuyé de tout cœur la lutte pour la liberté menée par ces deux pays, qui leur a finalement permis d'accéder à l'indépendance et d'être admis aux Nations Unies.

156. Nous souffrions avec eux chaque fois qu'ils devaient faire le sacrifice de leurs biens, de leurs libertés personnelles et, trop souvent hélas, de leurs vies mêmes pour réaliser les idéaux de l'"uhuru", qui étaient aussi nos idéaux, et nous sommes satisfaits et remplis de joie de voir que ces combattants de la liberté ont enfin réussi et que leurs pays sont devenus Membres de l'Organisation des Nations Unies, où ils joindront leurs efforts aux nôtres pour défaire complètement le colonialisme.

157. Je tiens à assurer les représentants de Zanzibar et du Kenya qu'ils auront bientôt la joie de s'apercevoir qu'ils pourront faire bien plus dans notre organisation que de combattre le colonialisme. Ils découvriront vite que les Nations Unies sont le meilleur endroit pour apprendre ce que les autres nations veulent et ce que l'humanité désire. Ils verront que l'Organisation leur donnera maintes occasions de travailler au développement de leur propre pays dans les domaines économique et social, éducatif et autres, afin de parfaire l'indépendance politique qu'ils ont maintenant acquise.

158. Au nom des délégations de l'Afghanistan, de la Birmanie, du Cambodge, du Laos, du Népal et de la mienne propre, je félicite une fois de plus les délégations de Zanzibar et du Kenya et, à travers elles, les Gouvernements et les peuples du Kenya et de Zanzibar.

159. M. M'BALE (Congo [Léopoldville]): Hier 32, nous voici aujourd'hui 34, et nous serons encore plus demain. Les derniers venus sont le Kenya et Zanzibar, deux territoires africains qui enfin sont élevés au rang de pays indépendants, de pays libres, de pays souverains. Cet état de choses constitue l'aboutissement d'un long processus de décolonisation, parsemé de difficultés nombreuses, de luttes ardentes, de combats héroïques. Il constitue la preuve irréfutable de ce que la détermination d'un peuple et la coopération d'un autre peuvent obtenir ensemble; il constitue la preuve inéluctable de l'irréversibilité du cours de l'histoire, en dépit de l'acharnement que les humains peuvent lui opposer.

160. Je salue, au nom de mon gouvernement et de mon peuple, la venue au sein de cette assemblée des représentants de ces deux pays. Je ne peux m'empêcher, en songeant particulièrement au peuple du Kenya, d'avoir une pensée spécialement respectueuse pour l'endurance et l'héroïsme admirables de son leader, M. Jomo Kenyatta, premier ministre

du Kenya. Il constitue en lui-même un défi à ceux qui croient qu'il peut exister de meilleure garantie à la sécurité que l'amitié sincère, l'amitié dans le respect de la dignité humaine, dans le respect des principes de la démocratie.

161. Mon pays et mon gouvernement, fidèles aux principes d'amitié qui les unissent au sein de diverses organisations, continueront à apporter au peuple du Kenya et à son gouvernement tout le soutien et toute la coopération nécessaires au sein de la famille internationale.

162. Au nom de mon gouvernement et de mon pays, je veux assurer aux nouveaux venus la plus grande sympathie et la plus grande amitié. Nous formons en cette même occasion le vœu que le Royaume-Uni, qui aujourd'hui peut célébrer avec nous l'admission à l'Organisation des Nations Unies de deux territoires que des circonstances historiques avaient placé sous son administration, poursuivra ses efforts sans relâche pour accélérer ce processus de décolonisation pour les autres territoires coloniaux encore sous son administration. Il aura ainsi forgé lui-même les bases solides d'une amitié et d'une coopération durables avec ses anciennes colonies.

163. Que ceci serve d'exemple au Portugal. Que celui-ci ne s'imagine pas qu'il est trop tard pour bien faire. Il est encore temps. Qu'il se resaisisse et qu'un jour prochain nous ayons à célébrer ensemble l'admission de l'Angola, du Mozambique, de Cabinda et de la Guinée dite portugaise au sein de notre organisation. Alors seulement l'amitié que le Portugal dit éprouver naturellement à l'égard de l'Afrique, à défaut d'être naturelle, serait tout au moins profonde et durable.

164. Encore une fois, je voudrais féliciter très sincèrement les délégations du Kenya et de Zanzibar de leur admission à l'Organisation des Nations Unies. Ma délégation est heureuse de les voir venir en renfort pour le combat de la justice et de l'équité que l'Afrique mène au sein de l'Organisation.

165. M. MATSUI (Japon) [traduit de l'anglais]: Deux nouvelles étoiles, Zanzibar et le Kenya, sont venues aujourd'hui s'ajouter à la constellation des Etats africains de notre organisation. Les cieux brillent donc d'une plus grande lumière, les Nations Unies s'élargissant de plus en plus, représentant plus complètement les peuples du monde.

166. A Zanzibar, le progrès vers l'autonomie et l'indépendance s'est accéléré au cours des dernières années pour aboutir à l'accession de ce pays à l'indépendance et à la souveraineté et maintenant, à notre grande joie, à son admission à l'ONU. C'est avec la même satisfaction que nous souhaitons la bienvenue au Kenya qui, après un long passé de domination coloniale, vient enfin aujourd'hui se joindre à nous, ainsi qu'au Commonwealth, grâce, comme dans le cas de Zanzibar, à la politique éclairée de décolonisation suivie par le Royaume-Uni ces dernières années.

167. Le Japon n'avait pas de relations très développées avec Zanzibar et le Kenya dans le passé mais, en devenant Membres de l'Organisation des Nations Unies, ces deux pays sont devenus pour nous des Etats frères. A ce titre, nous leur souhaitons la bienvenue dans la famille des Nations Unies.

168. Au nom des délégations de la Thaïlande et du Japon, j'adresse à ces deux pays et à leurs distingués représentants qui siègent pour la première fois dans cette assemblée nos souhaits les plus fraternels, en leur exprimant notre confiance dans les efforts que nous sommes absolument certains qu'ils feront — et avec succès — en vue de la réalisation de tous les nobles idéaux que défend notre organisation. Nous promettons également notre appui le plus chaleureux et le plus sincère aux efforts qui seront entrepris pour aider ces deux nouveaux pays à pousser au maximum leur développement économique, politique, social et culturel.

M. Sosa Rodríguez (Venezuela) reprend la présidence.

169. M. ROSSIDES (Chypre) [traduit de l'anglais]: C'est aujourd'hui une occasion de joie pour tous. C'est en effet un jour de joie quand de nouvelles nations naissent, quand un peuple se libère de la domination coloniale et conquiert son indépendance et sa dignité. Mon pays s'associe de tout cœur à cette joie générale.

170. Nous partageons la fierté de nos frères africains de voir deux nouveaux territoires de leur continent accéder à l'indépendance. Nous espérons, que dis-je, nous sommes convaincus que le moment n'est pas éloigné où tous les peuples d'Afrique et des autres parties du monde se joindront à nous au sein de cette organisation dans l'égalité, la justice et la liberté.

171. Au nom du Gouvernement et du peuple de Chypre, je salue fraternellement les gouvernements et les peuples des deux pays et plus particulièrement les chefs des deux délégations et leurs membres.

172. Nous tenons à exprimer notre profonde satisfaction de la façon pacifique dont Zanzibar a accédé à l'indépendance et nous en félicitons le premier ministre Muhamed Shamte. Nous exprimons aussi notre profonde admiration pour le peuple du Kenya qui, sous la direction éclairée du premier ministre Jomo Kenyatta, a mené avec détermination et avec une endurance sans égales sa longue et difficile lutte pour l'indépendance. Dans un esprit de solidarité, le peuple de Chypre a suivi cette lutte héroïque fort semblable à celle que notre peuple a conduite pour son indépendance. Le peuple de Chypre et le peuple du Kenya ont un commun idéal de liberté et la même détermination pour l'atteindre. J'ai été particulièrement heureux de saluer aujourd'hui, au déjeuner, parmi les distingués membres de la délégation du Kenya, un vieux compagnon d'armes dans la cause de la liberté, M. Joseph Murumbi, avec qui j'avais travaillé pendant longtemps à Londres, au sein de l'organisation connue sous le nom de Movement for Colonial Freedom.

173. En souhaitant la bienvenue, au sein de l'Organisation des Nations Unies, aux deux nouveaux Etats, nous sommes convaincus qu'ils apporteront une contribution constructive aux délibérations et décisions de l'Organisation et qu'ils seront guidés par leur loyauté aux principes de la Charte et par leur patriotisme

éclairé, ainsi que par leur dévouement suprême à la cause de l'humanité, dont les Nations Unies sont l'incarnation et l'expression. En effet, un pas en avant sur la route de la liberté est également un pas en avant sur la route de la paix mondiale, qui est si indissolublement liée au concept de la liberté.

174. L'admission de ces deux nouveaux Membres élargit heureusement l'Organisation des Nations Unies, qui comptait 51 Membres à l'origine et qui en compte maintenant 113. Alors que, réunis ici, nous souhaitons la bienvenue au Kenya et à Zanzibar et que nous nous félicitons de les voir venir grossir nos rangs, la Commission politique spéciale examine maintenant la possibilité d'élargir les principaux organes des Nations Unies de façon à mieux refléter cette importante expansion, ainsi que le nouvel esprit qui en résulte. Peut-être cette coïncidence nous rappelle-t-elle avec à-propos la nécessité d'élargir les principaux organes des Nations Unies? Il ne fait pas de doute que les nouveaux Etats africains apporteront à ces efforts une contribution substantielle.

175. M. KELFA-CAULKER (Sierra Leone) [traduit de l'anglais]: Le poète anglais Rudyard Kipling a dit que l'Est est l'Est, que l'Ouest est l'Ouest et qu'ils ne se rencontrent jamais. Aujourd'hui, l'Est et l'Ouest se rencontrent en Afrique. L'Afrique orientale et l'Afrique occidentale se rencontrent aux Nations Unies. Nous nous rencontrerons parce que nous vivons tous dans un même monde.

176. Au nom de ma délégation, de mon gouvernement et du peuple du Sierra Leone, je présente mes chaleureuses et cordiales félicitations aux délégations et aux peuples de Zanzibar et du Kenya en ce jour historique de leur admission au sein de l'Organisation mondiale, les Nations Unies.

177. En tant que membre du Commonwealth, le Sierra Leone salue l'entrée du Kenya et de Zanzibar dans la famille du Commonwealth et dans la communauté mondiale. Ma délégation tient aussi à rendre hommage à la Puissance administrante, le Royaume-Uni, pour avoir enfin aidé le peuple du Kenya et celui de Zanzibar à accéder à l'indépendance dans une atmosphère d'amitié, de coopération et d'optimisme. C'est également une cause de joie que, si peu de temps après sa formation, l'Organisation de l'unité africaine puisse maintenant se réclamer de deux nouveaux futurs membres. Nous sommes également heureux de constater que, après la proclamation de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, les bastions du colonialisme en Afrique s'écroulent rapidement les uns après les autres devant le droit inhérent des peuples et devant le tourbillon de changement qui parcourt notre continent bien-aimé.

178. Ma délégation souhaite la bienvenue aux délégations de Zanzibar et du Kenya aux Nations Unies, dans les rangs des avocats de la liberté, de la justice et de l'indépendance, des avocats de l'élimination du préjugé racial en Afrique et dans le monde. C'est un premier ministre britannique qui a prophétisé en Afrique du Sud, pays de l'apartheid, qu'un vent de changement soufflait sur l'Afrique et ma délégation est heureuse de constater que, d'une manière générale, le Royaume-Uni a su reconnaître la direction de ce vent et octroyé l'indépendance aux populations de ses colonies d'Afrique, les unes après les autres.

179. L'espoir de ma délégation est que le Royaume-Uni poursuivra cette louable tâche de décolonisation en Afrique et nous nous réjouissons de voir arriver le jour où la Rhodésie du Nord, la Rhodésie du Sud, le Nyassaland et les territoires de la Haute Commission qui sont encore sous la domination britannique, pourront se joindre à nous au sein de cette organisation.

180. Si nous félicitons le Royaume-Uni de sa coopération dans le domaine de la décolonisation, nous ne pouvons que déplorer l'attitude de certaines autres Puissances coloniales en Afrique, dont en particulier le Portugal, qui ne veulent pas admettre que le colonialisme est un anachronisme qui doit être rapidement éliminé de la surface du globe. Ma délégation espère que ceux qui s'accrochent encore désespérément à leurs colonies s'efforceront de suivre le bon exemple du Royaume-Uni, de façon que le colonialisme puisse disparaître du continent africain.

181. Ma délégation renouvelle ses souhaits de bienvenue aux délégations de Zanzibar et du Kenya et s'engage à leur apporter son appui et sa coopération dans les années à venir, en travaillant au maintien de la paix et de la sécurité, afin d'assurer aux nations, grandes et petites, à tous les hommes et à toutes les femmes sans distinction de race, de couleur ou de croyance, l'égalité et la justice dans le droit. Au nom du Sierra Leone, de l'Afrique et, en fait, des Nations Unies, je dis en souahili, avec les peuples de Zanzibar et du Kenya: "uhuru", ce qui veut dire: liberté, liberté pour tous les peuples de la terre de Dieu.

182. Le PRESIDENT: J'invite maintenant le Premier Ministre de Zanzibar, M. Muhamed Shamte, à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

183. M. SHAMTE (Zanzibar) [traduit de l'anglais]: C'est pour moi un très grand honneur et un très grand plaisir d'être présent ici comme délégué de Zanzibar, au moment où la demande d'admission de ce pays à l'Organisation des Nations Unies vient d'être agréée par l'Assemblée générale. L'entrée de Zanzibar dans cette grande organisation revêt, selon moi, une signification particulière, à savoir qu'il n'est aucun pays, si petit soit-il et si modestes soient ses moyens, qui ne puisse être représenté ici sur un pied d'égalité avec les grandes nations du monde. D'aucuns trouvent à redire à cet état de choses; je pense, quant à moi, que les Nations Unies y puisent leur force, et c'est cette force qui incitera Zanzibar à user de ses privilèges, en ayant conscience de ses responsabilités et en se dévouant aux idéaux qui ont présidé à la création des Nations Unies.

184. A nos nombreux amis du monde entier qui ont tant fait pour nous soutenir dans notre lutte de libération nationale, au Comité de la décolonisation qui a tant contribué à accélérer notre marche vers l'indépendance et à l'Organisation des Nations Unies à laquelle nous devons tant, je tiens à exprimer la profonde gratitude de mon pays. C'est auprès d'eux que nous continuerons de solliciter aide et appui afin de faire progresser notre peuple et de

pouvoir, à notre tour, apporter notre modeste contribution à la solution des problèmes mondiaux.

185. Aux membres du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale qui ont rendu hommage à mon pays pour la lutte victorieuse qu'il a menée, j'exprime la sincère reconnaissance de ma délégation. Je dis merci à tous ceux qui ont patronné notre candidature et aux représentants qui ont voté à l'unanimité notre admission.

186. Les problèmes politiques tendent à occuper le premier plan sur la scène mondiale, mais en général on ignore, par exemple, que le paludisme qui, il y a quelques années encore, faisait autant de ravages que n'importe quelle guerre, a maintenant presque disparu à Zanzibar grâce aux immenses efforts conjugués de l'OMS, du FISE ainsi que du Gouvernement et du peuple de Zanzibar. On ne sait pas non plus que, tranquillement mais résolument, nous nous efforçons, avec l'aide de l'OIT et de la FAO, d'éliminer le fléau du chômage.

187. Il y a bien d'autres domaines dans lesquels certains pays et des organisations internationales nous prêtent leur concours pour la solution de nos problèmes. Nous leur en sommes à tous reconnaissants. Maintenant que notre peuple a libéré son énergie en recouvrant sa fierté et sa souveraineté nationales, nous pouvons attendre avec confiance de recevoir de toutes parts une assistance accrue et plus complète.

188. Zanzibar est l'un des pays les plus petits, par la population et la superficie, qui aient été admis à l'Organisation des Nations Unies. Cela comporte pour Zanzibar des sacrifices, qui sont peu de chose pour les nations opulentes, mais qui ne laissent pas de nous préoccuper étant donné nos maigres moyens. Ces sacrifices, nous sommes très heureux de les faire.

189. Si nous ne sommes pas riches, par le nombre, par la superficie et par les ressources matérielles, nous ne nous estimons pas pauvres du point de vue des valeurs de la vie qui sont tellement plus importantes et c'est pour cela que nous croyons pouvoir contribuer, ne serait-ce que modestement, aux travaux de cette assemblée. Nous avons derrière nous une histoire et une civilisation anciennes et honorables. Comme tant de grands peuples du monde, nous avons des racines très diverses, principalement en Afrique, mais aussi en Arabie, dans la Perse antique, en Inde et dans bien d'autres pays. Les Européens, dans leurs grands voyages d'exploration, ont trouvé secours et subsistance sur nos rivages et des hommes de toutes races ont trouvé repos et stabilité sur nos îles d'où ils ont pu organiser l'exploration et la mise en valeur de l'Afrique centrale et orientale. Ce sont ces racines implantées au cours des siècles et ce mélange de cultures si diverses qui expliquent notre réputation de modération et de gentillesse dont nous sommes fiers. Certes, nous ne voulons pas, dans le monde moderne, rester axés sur le passé, mais c'est sur cette tradition que nous nous proposons d'édifier notre avenir.

190. Zanzibar est une monarchie constitutionnelle, fondée sur des traditions libérales et démocratiques et gouvernée par un premier ministre et un cabinet de ministres élus qui sont responsables collectivement devant une assemblée nationale élue au suffrage universel des adultes.

191. Les droits fondamentaux de l'homme à la liberté personnelle et à la protection contre la discrimination sont profondément enracinés dans la constitution de Zanzibar. Notre but général, c'est la paix et le progrès, chez nous comme à l'étranger. Notre objectif principal doit être d'aider à créer dans le monde un climat politique permettant de s'attaquer résolument aux véritables ennemis de l'homme, à savoir la faim, l'ignorance et la maladie, au lieu de gaspiller des ressources ou du temps en controverses stériles. Zanzibar a pour politique générale une neutralité bienveillante et positive, sans discrimination à l'égard d'un pays quelconque pour des raisons de race, de croyance, de culture ou d'idéologie, et il entend appuyer toutes les mesures destinées à favoriser la paix et le progrès dans le monde, sur la base de la coopération internationale.

192. En obtenant son indépendance, Zanzibar a choisi en toute liberté de demeurer au sein du Commonwealth. A ce propos, c'est pour moi un grand plaisir de rendre hommage aux relations harmonieuses qui ont toujours existé entre Zanzibar et le Royaume-Uni. Nous avons foi dans le Commonwealth qui groupe un grand nombre d'Etats souverains et égaux, dont les populations et les cultures sont très diverses et qui se sont unis volontairement et démocratiquement pour s'employer à favoriser la paix, la coopération et la prospérité dans le monde entier.

193. Notre désir est de resserrer les nombreux liens qui nous unissent tant à l'Afrique qu'à l'Orient; c'est pourquoi nous souscrivons aux principes de la déclaration de Bandoung de 1955 et à ceux qui sont énoncés dans la charte de l'Organisation de l'unité africaine, élaborée à Addis-Abéba en mai 1963. Zanzibar entretient des relations particulièrement étroites avec les autres territoires de l'Afrique orientale et entend les maintenir, dans l'amitié et la coopération, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'une fédération de l'Afrique orientale qui revêtira une forme ou une autre. A cet égard, je me réjouis particulièrement que le Kenya, que des liens si étroits unissent à Zanzibar, soit accueilli dans cette assemblée en même temps que nous. En cette heure solennelle de notre histoire, je me permets de dire, en citant Shakespeare: "Nous sommes deux lionceaux nés en un jour..."

194. En présentant la demande d'admission de Zanzibar aux Nations Unies, j'ai fait une déclaration solennelle, comme l'ont fait d'autres pays représentés ici, selon laquelle j'acceptais, au nom de mon gouvernement, les obligations contenues dans la Charte des Nations Unies et je m'engageais à les remplir. Cette déclaration solennelle est pour moi une réalité et je formule le vœu, avec la conviction qu'il sera réalisé, que, dans les années à venir, Zanzibar honore pleinement ses engagements.

195. Le PRESIDENT: Je remercie le Premier Ministre de Zanzibar pour sa déclaration et j'invite maintenant le Ministre de l'intérieur du Kenya, M. Oginga Odinga, à prendre la parole à cette tribune.

196. M. OGINGA ODINGA (Kenya) [traduit de l'anglais]: C'est avec une vive émotion que je saisis cette occasion, au nom du Premier Ministre du Kenya, M. Jomo Kenyatta, ainsi que du gouvernement et du peuple kényens, pour vous adresser à tous notre salut fraternel et pour vous dire combien nous sommes heureux de nous trouver parmi vous en tant que représentants d'un pays libre et indépendant. C'est pour nous un moment historique et nous sommes persuadés que vous partagez nos sentiments à cet égard.

197. Je voudrais dire tout d'abord combien le premier ministre Jomo Kenyatta, retenu par d'autres engagements officiels, regrette de n'avoir pu venir ici en personne. Chacun sait cependant, j'en suis sûr, combien notre premier ministre attache d'importance à notre organisation mondiale et quel est son dévouement à la cause de la liberté et de la paix dans le monde.

198. Le Gouvernement et le peuple du Kenya sont honorés et heureux de faire partie de cette organisation de peuples libres et indépendants. Notre joie est profonde de voir notre pays rejoindre aujourd'hui les nations libres du monde et ce, sur un pied d'égalité. Nous nous réjouissons que le Kenya ait maintenant la possibilité de contribuer pleinement au maintien de la paix et au progrès de l'humanité, non seulement en respectant les principes sur lesquels reposent les Nations Unies, mais aussi en s'attachant à la réalisation des objectifs énoncés dans la Charte.

199. En remontant le cours de notre histoire, nous ne pouvons que constater que le Kenya a été pendant longtemps victime d'une domination étrangère. Pendant trop longtemps, le droit de vivre à notre guise et de décider de notre destin nous a été refusé. Pendant trop longtemps nous avons subi les iniquités que nous imposaient des maîtres étrangers qui nous exploitaient à leur profit. Grâce à une grande révolution politique menée par le peuple du Kenya sous la ferme direction de Jomo Kenyatta, nous sommes maintenant maîtres de notre destin.

200. Chacun sait que, pendant plus de 60 ans, le Kenya a été opprimé sous le joug de l'impérialisme et du colonialisme. Pendant cette période, notre peuple a souffert d'indicibles brimades de la part des colonialistes et des impérialistes. Notre grand chef, Jomo Kenyatta, et ses courageux compagnons ont été arrêtés, emprisonnés, détenus et soumis à des restrictions pour la seule raison qu'ils réclamaient avec insistance l'indépendance du Kenya. Je n'évoquerai pas ici les odieuses brutalités, les manœuvres d'intimidation et le chantage qui ont marqué les sept années de terreur que notre peuple a connues. Notre premier ministre a été le premier à engager la population à oublier le passé et, s'inspirant du concept de "harambee", à travailler dans l'unité pour l'instauration d'un Kenya nouveau, fondé sur la démocratie et la justice pour tous. En entreprenant cette œuvre de reconstruction nationale, nous entendons demeurer indéfectiblement fidèles à la Charte des Nations Unies, respecter les droits fondamentaux de l'homme et appliquer le principe de l'égalité de toutes les races et de toutes les nations, grandes ou petites.

201. Le Kenya est résolu à appuyer toute tentative faite pour résoudre les différends internationaux par des moyens pacifiques, tels que la négociation, la conciliation et l'arbitrage. Nous tenons à réaffirmer que le Kenya poursuivra une politique de non-engagement et de neutralité positive, c'est-à-dire que, tout en nous tenant à l'écart de tous les blocs de puissances et en jugeant chaque affaire en elle-même, nous ne voulons pas pour autant rester neutres ou passifs à l'égard de questions qui comportent manifestement des éléments faux et injustes. Le Kenya ne sera jamais neutre par exemple en ce qui concerne l'impérialisme et le colonialisme. Il croit fermement que certaines des causes essentielles des conflits internationaux résident dans l'existence du colonialisme, du néo-colonialisme et du racisme. Notre neutralité ne doit pas être interprétée comme une marque d'indifférence ou de passivité devant les problèmes mondiaux; nous n'adopterons pas non plus le rôle qui consiste à rechercher des compromis entre deux parties, sans faire en sorte que ces compromis répondent au principe fondamental de justice.

202. Lors de sa quinzième session, l'Assemblée générale a proclamé solennellement la nécessité de mettre fin au colonialisme sous toutes ses formes et manifestations. En dépit de la résolution 1514 (XV), les impérialistes n'ont pas desserré leur emprise sur leurs colonies, sauf lorsqu'ils y ont été obligés.

203. Une bonne partie de l'Afrique du Nord et de l'Afrique occidentale est aujourd'hui libre. L'aube de la liberté commence aussi à se lever sur l'Afrique orientale; mais en Afrique centrale et en Afrique du Sud, de même que dans certaines régions d'Asie et d'Amérique latine, l'impérialisme, cet ennemi par excellence de l'humanité, est en train de préparer ses retranchements pour livrer la dernière bataille. Afin d'annihiler cet ennemi acharné de l'humanité, nous avons besoin de toutes nos forces conjuguées en Afrique et de l'aide de tous ceux qui combattent l'impérialisme. Le Kenya, en raison de sa situation géographique et du fait qu'il est maintenant indépendant, fournira toute l'aide possible — sur le plan moral, spirituel et matériel — aux peuples qui luttent pour conquérir leur liberté et leur indépendance nationale.

204. Il y a maintenant plus de 18 ans que l'Organisation des Nations Unies a été créée. Au cours de cette période, un grand nombre de résolutions ont été adoptées, condamnant les gouvernements de l'Afrique du Sud et du Portugal pour leur politique inhumaine à l'égard des Africains, mais ces résolutions ne semblent guère avoir permis de soustraire les populations africaines de ces territoires à la persécution. Au contraire, les gouvernements de l'Afrique du Sud et du Portugal semblent professer un mépris chronique pour les résolutions de cette grande organisation et commettent maintenant des crimes de plus en plus révoltants contre nos frères de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée portugaise.

205. Comment se peut-il qu'une petite dictature rétrograde et appauvrie comme celle du Portugal puisse bafouer les résolutions de cette grande organisation? Où le gouvernement fasciste de l'Afrique

du Sud puise-t-il sa force pour contester impunément la condamnation quasi-universelle de sa politique formulée par l'entremise des représentants des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies? Avant de répondre à ces questions, je tiens à rappeler combien sont intenses les sentiments qui règnent dans tous les pays d'Afrique et qui ont été exprimés si éloquemment à la conférence historique d'Addis-Abéba, où se sont réunis des chefs d'Etats africains indépendants [5], à propos des persécutions incessantes dont nos frères d'Afrique du Sud et des colonies portugaises sont victimes. Ces sentiments sont pleinement partagés par notre gouvernement qui voit, dans la politique des Gouvernements de l'Afrique du Sud et du Portugal, l'un des principaux facteurs d'instabilité dans le monde.

206. Pour nous, il est évident que le Portugal et l'Afrique du Sud poursuivent leur politique actuelle parce qu'ils sont persuadés que notre organisation est incapable de faire respecter ses résolutions. Il n'est pas douteux que le Portugal profite de son association avec l'OTAN; en fait, il n'a pas hésité à se servir des armements provenant de l'OTAN pour réprimer sauvagement les mouvements de libération africains. Les chars Saracen utilisés contre les habitants de Sharpeville n'avaient pas été fabriqués en Afrique du Sud. Le Portugal et l'Afrique du Sud tirent satisfaction de la présence d'énormes investissements étrangers sur leurs territoires respectifs et de la conviction que les détenteurs de ces investissements exerceront la pression voulue sur leurs gouvernements pour les amener à faire obstacle à l'application des sanctions efficaces que les Nations Unies pourraient adopter. Dans ces conditions, sommes-nous à blâmer parce que nous tenons pour complices des crimes perpétrés contre notre peuple dans ces territoires les pays qui, tout en professant leur attachement au christianisme et aux principes démocratiques, fournissent des armes et des munitions à l'Afrique du Sud et au Portugal et développent avec eux des relations économiques et commerciales?

207. L'Africain moyen trouve parfois que le raffinement et le développement de la civilisation tendent à lui faire perdre le sens des réalités. Notre gouvernement appuie activement toutes les mesures adoptées par les Nations Unies en vue de favoriser l'avènement d'une paix durable.

208. Nous n'oublions pas non plus le triste sort de nos frères de Rhodésie du Sud où le Royaume-Uni semble être sur le point de transférer les pouvoirs à une minorité raciale réactionnaire et non représentative. Le Gouvernement kényen verra de sérieuses objections à une tentative quelconque en vue de transférer les pouvoirs à un gouvernement minoritaire européen en Rhodésie du Sud. Bien qu'il prétende le contraire, le Gouvernement de la Rhodésie du Sud poursuit une politique semblable à celle qui est appliquée un peu plus au sud du continent et le Gouvernement britannique ferait bien de songer sérieusement aux répercussions que pourrait avoir toute tentative de distinguer entre la Rhodésie du Sud et la Rhodésie du Nord en ce qui concerne l'objectif immédiat de l'institution d'un gouvernement élu démocratiquement au suffrage universel. La présence de quelques milliers d'Européens de plus en Rhodésie du Sud ne signifie nullement que le processus irrévocable de la démocratie doive être modifié à leur profit. Le Gouvernement kényen fait siennes les résolutions et les vues exprimées sur cette question par les pays africains et par d'autres pays épris de paix représentés au sein de notre organisation, et il fournira aux nationalistes africains toute l'aide possible dans leur lutte légitime pour la justice, la démocratie et l'indépendance.

209. Nous sommes honorés et reconnaissants que le Kenya, nation nouvellement indépendante de 8 millions d'habitants, se voie offrir la possibilité de contribuer à la réalisation des nobles buts et objectifs de notre organisation, qui représente pour l'humanité le seul espoir de survie et de progrès dans l'ordre. Mais nous nous posons la question suivante: est-ce que cette assemblée de nations indépendantes peut travailler avec succès à la paix et à la prospérité du monde alors qu'elle refuse d'admettre les représentants d'une nation responsable du destin de 700 millions d'êtres humains, soit le cinquième de la population totale du globe? Est-il raisonnable de reconnaître les dirigeants de Taïwan comme les représentants de ces 700 millions d'âmes, alors qu'en réalité nous savons que c'est la République populaire de Chine qui constitue le gouvernement légal et le gouvernement de fait de ce pays? Le Gouvernement du Kenya partage le désir de toutes les nations qui voudraient voir le gouvernement légitime de la Chine occuper la place qui lui revient de droit dans notre organisation, de manière que la République populaire de Chine puisse contribuer de son côté à promouvoir la paix et le bien-être de l'humanité. Je fais notamment appel au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique afin qu'il renonce, dans l'intérêt de la paix mondiale, à s'opposer à la représentation de la République populaire de Chine. La politique de coexistence pacifique à laquelle notre gouvernement souscrit sans réserve exige que les pays ayant des régimes sociaux différents et des prétentions opposées abandonnent la bombe atomique et la mitrailleuse en faveur de la négociation et de l'arbitrage. Comment atteindre ces derniers objectifs si nous continuons à nier l'existence de la République populaire de Chine?

210. Le Gouvernement kényen fera tout ce qu'il pourra pour favoriser la solution des différends par des moyens pacifiques. Nous comprenons qu'à l'ère nucléaire, une guerre risque d'entraîner la destruction de la race humaine et nous ne ménagerons aucun effort pour éviter pareille catastrophe. Cependant, l'expérience montre qu'il ne suffit pas de désirer seulement la paix. Combien de fois n'avons-nous pas été au seuil de la guerre? Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire qu'une erreur de calcul commise par tel ou tel dirigeant aurait pu précipiter notre planète dans une catastrophe qui laisserait les insectes seuls maîtres du terrain? Une telle catastrophe nous engloutirait tous et détruirait la civilisation qui a été créée péniblement grâce aux efforts conjugués de tous les peuples de cette planète durant des dizaines de milliers d'années. Si les dirigeants de l'humanité réunis aux Nations Unies en la personne

[5] Conférence au sommet des Etats africains indépendants, tenue à Addis-Abéba du 22 au 25 mai 1963.

de leurs représentants oublient ou négligent parfois les milliers de raisons qui militent en faveur de la paix internationale, alors, que la sombre perspective des conséquences terribles d'une troisième guerre mondiale les oblige à prendre conscience que des mesures positives et une attitude positive en vue de supprimer les causes de la guerre peuvent effectivement prévenir une semblable catastrophe.

211. Le fait d'excuser la politique raciale et coloniale de l'Afrique du Sud et du Portugal et le refus de certains Etats Membres d'adopter des sanctions économiques, qui sont les seuls moyens pacifiques dont l'opinion publique mondiale dispose pour obliger ces gouvernements à changer de politique, n'avance pas la cause de la paix mondiale. La plus grande menace qui pèse sur la paix mondiale vient peut-être de cette politique de suicide pratiquée par certains pays, qui consiste à accumuler des réserves de plus en plus importantes d'armes de destruction massive et à dépenser des sommes astronomiques pour stocker des dizaines de milliers de tonnes d'armes nucléaires et d'armes de type classique.

212. Le problème que pose le désarmement a intéressé à juste titre tous les hommes d'Etat du monde. Parmi les très nombreux aspects de ce problème, il en est deux qui sont particulièrement importants: d'abord, le fait que l'augmentation des dépenses pour les armements accroît les chances de guerre et, dans certains pays, crée un groupe puissant qui semble avoir un intérêt particulier à favoriser une tension mondiale propre à accroître ses bénéfices; ensuite, le fait que les ressources humaines et économiques gaspillées de façon insensée trouveraient un bien meilleur emploi si elles étaient consacrées à l'amélioration du niveau de vie très bas de la majorité des hommes plutôt qu'à l'élaboration des moyens de destruction de la planète.

213. Ce serait un truisme de conclure que les possibilités de progrès pour l'humanité seraient plus grandes si la course folle aux armements pouvait être arrêtée et si les vastes énergies et ressources qui y sont englouties étaient mises au service du progrès humain.

214. Etant donné les progrès de la science et de la technique, et la nécessité de combler le fossé profond qui sépare les "possédants" des "dépourvus", le problème du désarmement général et complet devient urgent et demande impérieusement une solution. S'il m'est permis de citer quelques chiffres, on verra qu'en 1961 les dépenses des Etats-Unis, pour la défense et les armements exclusivement, ont été de 47 milliards 966 millions de dollars. La même année, le Royaume-Uni aurait dépensé 1 milliard 670 millions de livres pour sa défense. L'Union soviétique aurait pour sa part dépensé des sommes tout aussi importantes pour son programme de défense, qui, en 1960, se serait élevé à 745 milliards 800 millions de roubles. Si vous comparez ces sommes énormes consacrées aux armements au budget annuel total du Kenya, qui est d'environ 35 millions de livres, vous comprendrez pourquoi nous considérons que la course aux armements représente un grand danger et un énorme gaspillage.

215. Comme l'a déclaré notre premier ministre, M. Jomo Kenyatta, nous avons été heureux de savoir que les efforts déployés par l'Union soviétique, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique avaient conduit à la mise hors la loi des essais d'armes nucléaires dans l'espace, dans l'atmosphère et sous l'eau; il y a là une mesure que contribue de manière positive à nous rapprocher du désarmement général. Nous espérons sincèrement que les grandes puissances persévéreront dans leurs efforts pour aboutir à des accords sur des questions particulières et générales afin de pouvoir parvenir un jour au désarmement total.

216. Le Gouvernement du Kenya pense que l'un des principaux facteurs de la tension croissante dans le monde est la présence, dans certains pays, de bases militaires étrangères. L'expérience montre que l'installation de bases militaires en territoire étranger, en Asie, en Afrique, en Amérique latine et même en Europe, est une source constante de friction, non seulement entre les grandes puissances, mais également parmi la population du pays où ces bases sont situées. Les bases militaires en territoire étranger sont un véritable cancer du corps politique du pays où elles se trouvent; elles minent la démocratie, encouragent la corruption et le népotisme et arrivent à transformer les dirigeants en fantoches et en valets de la puissance étrangère. Comme certaines grosses fabriques d'armes, ces régimes fantoches ont rapidement intérêt à ce que la tension mondiale augmente, parfois même au point d'embarrasser la grande puissance qui a installé la base militaire. En Afrique, en Asie et en Amérique latine, ces bases étrangères ont servi à étouffer les mouvements de libération nationale ainsi que les aspirations des masses dans les pays nouvellement indépendants.

217. On dit que la vérité est amère, néanmoins ce que je viens de dire n'est pas une critique dirigée contre les gouvernements qui ont des bases militaires dans les pays étrangers. Déjà les dirigeants de ces pays s'interrogent et émettent des doutes sur l'utilité de ces bases, d'autant plus que celles-ci éveillent toujours l'hostilité et le mauvais vouloir des masses. Il est malheureux de constater que certains pays ont tendance à lier l'installation de bases militaires à l'octroi d'une aide, et que lorsqu'elles s'aperçoivent que cette installation ne fait qu'engendrer l'hostilité et le mauvais vouloir des masses, elles procèdent à de "pénibles réexamens" des programmes d'aide étrangère véritable. Nous espérons qu'un jour la raison prévaudra.

218. Certaines anciennes puissances coloniales se sont montrées particulièrement désireuses de conserver des troupes dans les pays qui ont récemment accédé à l'indépendance et ne se sont pas fait scrupule de recourir à l'intimidation et au chantage économique afin d'atteindre ce but. La strangulation économique pratiquée sur leurs anciennes colonies, ajoutée à la présence de bases militaires, leur permet de poursuivre la domination politique et l'exploitation économique qui avaient dans le passé caractérisé leur gouvernement. Le néo-colonialisme est maintenant reconnu comme étant le plus grand danger qui menace les pays nouvellement indépendants. Le Gouvernement du Kenya aura une politique de constante vigilance à l'égard des puissances qui cherchent à l'influencer dans le dessein ultime de replonger notre peuple dans une autre forme d'esclavage.

219. Nombre d'entre nous, en Afrique, sont inquiets de ce qui paraît être une nouvelle ruée vers l'Afrique. Mais cette fois, nos pays ne seraient pas envahis par des armées venues d'un autre continent. L'objectif est de dresser l'Africain contre l'Africain. C'est avant tout pour faire face à cette menace que s'est tenue, en mai 1963, la conférence historique d'Addis-Abéba. La charte signée par 32 chefs d'Etats africains témoigne éloquemment de la prise de conscience par ceux-ci des problèmes qui se posent à leur continent et de leur volonté de ne pas laisser leur pays devenir de simples pions sur l'échiquier de la guerre froide et de ne pas se considérer comme libres aussi longtemps que les derniers vestiges du colonialisme et du racisme n'auront pas été effacés du continent. Un désir d'unité animait tous les chefs africains qui ont assisté à la Conférence d'Addis-Abéba et, comme vous le savez, le Premier Ministre du Kenya ainsi que le Premier Ministre de l'Ouganda et le Président du Tanganyika ont exprimé de façon concrète cette aspiration profonde à l'unité en engageant leurs pays dans la formation d'une Fédération de l'Est africain.

220. Nos pays sont déjà liés par un marché commun, une monnaie commune, un système de communications commun, une politique financière commune, et il est naturel que trois pays qui depuis 60 ans étaient séparés par des frontières artificielles se réunissent maintenant que le gouvernement colonialiste qui les avait arbitrairement divisés a quitté la scène. Ce n'est pas seulement la nécessité de faire de nos pays une entité économique ou le désir de réunir des tribus arbitrairement divisées par l'ancienne puissance coloniale qui nous fait aspirer à une unité plus grande; la philosophie politique des trois partis dirigeants, la Kenya African National Union (KANU), la Tanganyika African National Union (TANU), et l'Uganda People's Congress (UPC), est identique et c'est pour cette raison que, le moment venu, nous saurons renoncer à notre souveraineté territoriale pour le bien de l'Afrique orientale dans son ensemble et pour promouvoir les nobles objectifs définis par la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement africains d'Addis-Abéba.

221. La tâche la plus importante à laquelle notre gouvernement ait à faire face est liée au problème de la décolonisation. L'émancipation politique du Kenya n'est qu'un prélude à la mobilisation de nos énergies et de nos ressources pour libérer notre peuple de la famine, de la maladie et de l'ignorance. La décolonisation implique l'élimination de tous ces maux qui sont les résultats du colonialisme. Certains de ces maux proviennent de la politique coloniale de suppression des valeurs humaines inhérentes à notre société traditionnelle. Le colonialisme a voulu la mise en esclavage moral de nos peuples et la politique de notre gouvernement sera de renverser ce processus en tirant parti de tout ce qui, dans nos cultures autochtones, est valable en ce XXème siècle et en assurant le développement de la personnalité africaine.

222. Je n'ai pas l'intention d'analyser ici les causes du déséquilibre de notre économie, car notre héritage colonial explique assez son développement réalisé en fonction de l'économie de la puissance métropolitaine. De plus, l'existence d'une communauté de colons européens, puissante et privilégiée, jouissant du droit exclusif de posséder et d'exploiter 16 000 milles carrés de notre terre, n'a pas rendu notre tâche facile. Notre pays a été considéré comme source de matières premières pour les pays capitalistes industrialisés, comme dépotoir pour des marchandises à bon marché et comme débouché pour des investissements à gros rendements financiers. En outre, la domination politique a marché de pair avec la domination économique. La plupart des établissements industriels, commerciaux et de distribution sont entre les mains de non-Africains. Les terres réservées aux Africains ont été transformées en réservoirs de main-d'œuvre à bon marché et pendant longtemps les Africains n'ont pas eu le droit de se livrer aux cultures de rapport.

223. Le but du Gouvernement du Kenya est de promouvoir l'émancipation économique du peuple africain; mais il est essentiel que les nations avancées qui veulent aider les pays sous-développés comprennent les problèmes auxquels nous devons faire face. Le manque de compréhension en la matière se reflète dans l'attitude de certains gouvernements qui ne sont pas disposés à faire passer l'aide étrangère par la voie des établissements publics et des associations coopératives, croyant à tort que cela équivaudrait à "exporter le socialisme". Une telle attitude nuit à l'utilisation efficace de l'aide étrangère dans les pays sous-développés et ne sert qu'à augmenter le déséquilibre existant entre le niveau de vie des "possédants" et celui des "dépourvus".

224. Le Gouvernement du Kenya accepterait volontiers toute aide aux pays sous-développés de caractère international, car une telle assistance ne pourrait être soupçonnée de servir les fins de la guerre froide ou d'être un instrument du néo-colonialisme. Mais, comme il semble que cet idéal ne soit pas facile à atteindre, nous sommes disposés à conclure des accords commerciaux bilatéraux, si aucune condition politique ne s'y attache.

225. Notre gouvernement estime que, à l'heure actuelle, pour les pays sous-développés, le problème à résoudre de toute urgence n'est pas tant l'obtention d'une aide que la création d'un mécanisme international qui assurerait: a) des prix équitables pour nos produits primaires, b) la stabilisation des prix des matières premières et c) un réajustement des termes de l'échange qui sont actuellement défavorables aux pays dont l'économie est essentiellement agricole. L'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées favoriseraient grandement les économies des pays sous-développés si elles mettaient au point un tel mécanisme fonctionnant avec l'appui des pays hautement industrialisés et exportateurs de capitaux.

226. Le Gouvernement du Kenya s'est engagé à créer un Etat démocratique et socialiste africain. Pour définir notre objectif, je ne pourrais mieux faire que de citer les propos du Président du Tanganyika, M. Julius Nyerere, sur lesquels nous sommes entièrement d'accord:

> "Notre but est de créer une société sans classes pour la simple raison qu'il n'y a pas d'Etat dont la richesse soit suffisante pour satisfaire le désir

de prestige et de puissance d'un seul individu. En conséquence, dès que la richesse s'éloigne de son but, c'est-à-dire la suppression de la pauvreté, une compétition brutale s'établit entre les individus. La richesse devient un instrument de domination, un moyen d'humilier autrui. La base même du socialisme est de rejeter cette utilisation de la richesse. Dans les pays socialistes, la richesse personnelle n'est pas et ne doit pas être un gage de puissance et de prestige, elle sert à supprimer la pauvreté. C'est ce que chacun d'entre nous cherche à réaliser, et c'est ce pourquoi nous travaillons. L'un des succès indéniables de l'enseignement socialiste est qu'aujourd'hui la justice sociale est un objectif presque universellement accepté..."

227. Dans le même esprit, le Premier Ministre du Kenya, M. Jomo Kenyatta, a déclaré dans un message au peuple de notre pays:

"Notre but est de construire un pays où les hommes et les femmes seront inspirés par le sens du devoir civique et non par un désir de gain personnel."

Le mode de vie socialiste n'est pas nouveau en Afrique, il est inhérent à nos coutumes traditionnelles, et l'exemple le plus frappant que l'on puisse en donner est la propriété communale foncière et l'acceptation des principes fondamentaux de la sécurité sociale pour tous les membres de la famille ou du clan.

228. Nous n'avons pas lutté pour notre indépendance dans le seul but de supplanter nos maîtres afin de pouvoir adopter le même régime d'exploitation contre nos peuples. Dans ce contexte, la liberté n'a pas de sens, car elle ne ferait rien pour alléger le fardeau du travailleur ou du paysan exploité. Nous savons qu'une période de transition est nécessaire pour permettre à notre peuple de comprendre les nouvelles valeurs que nous voulons lui inculquer.

229. Notre gouvernement par conséquent, tout en désirant beaucoup profiter de l'aide des pays développés, n'est pas disposé néanmoins à accepter des compromis dont le prix serait payé par les masses populaires qui ont fait les frais de l'exploitation coloniale.

230. Le Gouvernement du Kenya reconnaît les dangers que constituent pour la paix mondiale ce que l'on désigne quelquefois sous le nom de problèmes de frontières. Mais, quel qu'en soit le motif, il pense fermement que le recours à la violence ne ferait qu'aggraver et envenimer le problème, sans apporter la moindre solution. Nous appelons de nos vœux le règlement des questions de frontières par des moyens pacifiques et nous sommes surpris de voir que l'Organisation des Nations Unies n'ait pas encore été à même de mettre au point un mécanisme plus efficace pour traiter les différends provenant de revendications et de contre-revendications émises par divers pays. La façon dont les problèmes de frontière entre l'Algérie et le Maroc ont récemment été réglés sous l'égide de l'Organisation des Etats africains est à recommander tout particulièrement; et nous espérons sincèrement que la paix sera instaurée et que des liens d'amitié étroits seront rétablis entre ces deux pays frères.

231. Lorsque l'Organisation des Nations Unies a été fondée, il y a 18 ans, ses Membres étaient moins nombreux que maintenant. Nous sommes très reconnaissants aux chefs des Etats d'Europe et d'Amérique qui ont pris l'initiative de créer cette tribune pour la discussion et la mise en œuvre des résolutions intéressant le globe. Depuis la création de l'Organisation, de nombreux Etats sont nés et en sont devenus Membres. Cela a créé une nouvelle force dans le monde, et si l'on veut voir les Nations Unies jouer un rôle positif et progressif, il importe que leur structure reflète la composition des nations qui constituent la communauté mondiale d'aujourd'hui; faute de quoi, on ne fera que réduire l'efficacité des Nations Unies en tant qu'instrument de paix internationale. L'initiative doit venir évidemment des Membres fondateurs et notre gouvernement est certain qu'ils ne manqueront pas de la prendre.

232. Avant de conclure, je voudrais saisir cette occasion d'exprimer la profonde gratitude de mon pays envers toutes les nations progressistes et éprises de liberté qui ont apporté une si grande aide au Kenya dans sa lutte pour l'indépendance. C'est une dette que nous ne serons jamais en mesure de rembourser. Alors que le fardeau de la lutte pesait lourdement sur les épaules de ceux qui combattaient pour la liberté du Kenya sous la conduite inspirée et courageuse de notre premier ministre, M. Jomo Kenyatta, nous ne pourrons jamais oublier l'appui continuel qui nous fut donné par des nations amies du monde entier. Ces nations, dans l'esprit du pan-africanisme, dans celui de la solidarité afro-asiatique - latino-américaine, et dans un esprit de fraternité mondiale, ont exprimé de façon concrète les plus nobles idéaux de l'homme. Maintenant que le Kenya est libre, j'espère que les liens d'amitié ainsi créés seront encore renforcés. Nous invitons tous les Etats Membres à se joindre à nous pour lutter contre les ennemis communs de l'humanité, la pauvreté, la maladie et le manque d'instruction.

233. Qu'il me soit permis d'exprimer ma profonde reconnaissance envers l'Assemblée pour la patience avec laquelle elle a bien voulu m'écouter. Le Gouvernement du Kenya, sous la conduite de son premier ministre, M. Jomo Kenyatta, reconnaît que, malgré ses limites actuelles, l'Organisation des Nations Unies représente le plus grand espoir de l'humanité d'atteindre les nobles objectifs inscrits dans la Charte et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Gouvernement du Kenya ne cessera de s'employer, par l'entremise de son représentant, à contribuer au progrès et à l'efficacité de l'Organisation en tant qu'instrument de paix mondiale et en tant que facteur de prospérité pour les peuples qui vivent dans les territoires sous-développés du monde.

234. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je remercie le Ministre de l'intérieur du Kenya. Nous avons ainsi terminé l'examen du point 86 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 19 h 10.

Litho in U.N. 77002—November 1965—900